

**Le bénévolat : résistance
à la logique marchande**

ReLations

société politique religion

NUMÉRO 681

DÉCEMBRE 2002

Naissances incertaines

Une démographie
chétive

Quelles politiques
familiales?

Les enfants du désir



La folle gestion des déchets

4,95 \$



ARTISTE INVITÉE :
MICHÈLE DELISLE



NUMÉRO 681, DÉCEMBRE 2002

4 actualités

HORIZONS

- 9 *TENT CITY*
ANDRÉ BROUILLETTE

aiLLeurs

- 24 L'ESPOIR DÉÇU DU PEUPLE BIRMAN
JEAN-MICHEL ARCHAMBAULT-CYR

CONTROVERSE

- 26 LE BÉNÉVOLAT :
RÉSISTANCE À LA LOGIQUE MARCHANDE?
JACQUES T. GODBOUT ET LUCIE BÉLANGER

28 en bref

REGARD

- 29 LA FOLLE GESTION DES DÉCHETS
FRANÇOIS MORIN
- 32 LE TESTAMENT D'UN THÉOLOGIEN
GREGORY BAUM

siLLONS

- 36 PHOTOGRAPHIE DES OMBRES
HÉLÈNE DORTON

38 multimédias

40 Livres

DOSSIER

10 NAISSANCES INCERTAINES

La population du Québec vieillit. Depuis quelques décennies, les naissances ne permettent plus de remplacer la génération précédente, cela malgré des politiques familiales qui privilégient la conciliation travail-famille et accordent une attention particulière à la petite enfance. Aujourd'hui que signifie « mettre des enfants au monde »? Dans quel monde les introduisons-nous pour qu'ils y prennent leur place? N'est-ce pas ce monde qui est devenu particulièrement incertain?

12 UNE DÉMOGRAPHIE CHÉTIVE

JACQUES HENRIPIN

16 QUELLES POLITIQUES FAMILIALES?

MARIANNE KEMPENEERS ET RENÉE B.-DANDURAND

19 LES ENFANTS DU DÉSIR

Entrevue avec Laurence Gavarini
ANNE-MARIE AITKEN

ARTISTE INVITÉE

De l'espace relativement plat des « Grandes tables » (1999-2000), dont les couleurs éclatantes servent de parade au pathos de ces natures mortes, dorénavant plus viande que bêtes, les peintures de **Michèle Delisle** ont pris un nouveau virage en 2002. Ce peintre, qui vit depuis 1985 entre le Québec et l'Italie où elle enseigne pour l'Université Concordia, et la France, a rapporté de Marseille un ensemble de portraits. Dans ces grands tableaux, l'instant représenté dépasse sans cesse l'anecdote, car il est rattaché à l'expérience plus vaste et plus complexe de la peinture.

COMMENTAIRE DE LEOPOLD PLOTEK, TIRÉ DU CATALOGUE
DE L'EXPOSITION À LA GALERIE ERIC DEVLIN, OCTOBRE 2002.

Relations

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

BUREAUX

25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : (514) 387-2541
télééc. : (514) 387-0206

relations@cjf.qc.ca

DIRECTEUR

Jean-Marc Biron

RÉDACTRICE EN CHEF

Anne-Marie Aitken

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Jean-Claude Ravet

ASSISTANTE À LA RÉDACTION

Martine Paquette

DIRECTION ARTISTIQUE

Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS

Elmyra Bouchard
Lino (ecco_lino@hotmail.com)
Jean Villemaire

RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

IMPRESSION

HLN, Sherbrooke

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Michel Beaudin,
Céline Dubé, Guy Dufresne, Élisabeth
Garant, Joseph Giguère, Fernand
Jutras, Nicole Laurin, Guy Paiement

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Dominique
Boisvert, René Boudreault,
Marc Chabot, Hélène Dorion,
Jean-Marc Éla, Vivian Labrie,
Jean-Paul Rouleau

Les articles de *Relations* sont
répertoriés dans *Repère* et dans
l'Index de périodiques canadiens,
publication de Info Globe.
Dépôt légal, Bibliothèque nationale
du Québec.

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais
8 numéros (un an) : 30 \$
(taxes incluses)
Deux ans : 55 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 35 \$ Étudiants : 25 \$
TPS : R119003952
TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du
gouvernement du Canada, par l'entremise
du Programme d'aide aux publications
(PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

ISSN 0034-3781
Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

Le prix de la paix

Parmi les prix Nobel, celui de la paix, décerné chaque année le 10 décembre, à l'Hôtel de Ville d'Oslo, est certainement le plus prestigieux. Depuis sa création en 1901, attribué 82 fois, le prix a souligné les efforts de 109 personnes ou organismes en vue de construire la paix. Parmi la centaine de candidatures présentées cette année, le comité, présidé par Gunnar Berge, directeur de la Direction générale du pétrole de Norvège, ancien député et ministre du gouvernement norvégien, a choisi l'ancien président Jimmy Carter. Avaient également été proposés comme candidats, le premier ministre du Royaume-Uni, Tony Blair et le président des États-Unis, George W. Bush, « pour leur action décisive contre le terrorisme »!

Les raisons officielles qui ont incité le comité Nobel pour la paix à décer-

ner le prix au président Carter s'appuient sur ses « efforts infatigables en faveur d'une résolution pacifique des conflits internationaux, de la démocratie, des droits de l'homme et du développement économique et social. » Dans une déclaration qui a suscité un important malaise à l'intérieur même

du comité de sélection du Nobel de la paix, le président de ce comité a été clair sur l'interprétation qu'on pouvait donner au choix du président démocrate Jimmy Carter comme lauréat du prix Nobel. Répondant aux journalistes, Monsieur Berge a affirmé que ce choix comportait en effet une critique des politiques anti-irakiennes du président Bush.

Le prix Nobel de la paix prend tout son sens quand il est interprété comme une désapprobation du discours guerrier de George W. Bush. Il représente alors un poids important dans le mouvement d'opposition à une seconde guerre contre l'Irak. Mais malgré les milliers de manifestants qui, aux États-Unis et à travers le monde, ont récemment marqué leur refus de la guerre, malgré les 120 scientifiques, artistes et intellectuels américains qui ont produit le 6 octobre dernier le manifeste *Pas en notre nom*, malgré les prises de positions des diverses Églises, le président Bush continue ses pressions pour légitimer une guerre que bien peu de gens désirent. Et tout cela, au nom de la lutte contre le terrorisme.

Quels sont les véritables enjeux d'une guerre en Irak? Dans son discours sur l'état de la Nation, le 29 janvier dernier, le président Bush montrait du doigt les nouveaux ennemis de l'Amérique : la Corée du Nord, l'Iran et l'Irak, identifiés comme « l'axe du Mal », armés pour menacer la paix du monde. Alors que c'est bien timidement qu'il demande à la Corée du Nord de neutraliser les armes atomiques que le gouvernement nord-coréen avoue avoir en sa possession, le président Bush frappe d'un ultimatum sévère l'Irak qu'il accuse de poursuivre la fabrication d'armes de destruction massive, accusation pourtant rejetée par l'ancien inspecteur des armements de l'ONU, Scott Ritter. Il est évidemment plus facile d'attaquer l'Irak que la Corée du Nord! Affaibli depuis la Guerre du Golfe, avec une population des plus appauvries, un taux de mor-

talité infantile de 9,17 % et une espérance de vie de 58,7 ans, l'Irak demeure tout de même un pays dont la réserve de pétrole est la deuxième plus importante du monde. Belle prise possible pour les entreprises pétrolières américaines! « Si tu veux la paix, prépare la guerre », disait l'adage romain. Quel prix est donc prêt à faire payer George W. Bush pour défendre la paix dont le monde serait menacé?



Avec le numéro d'octobre, Jean Pichette signait son dernier éditorial dans *Relations*. Pendant près de trois ans, il a su, comme rédacteur en chef, faire prendre un tournant important à la revue. Les transformations que *Relations* a connues et dont Jean fut le maître d'œuvre principal portent l'empreinte de ses options : un souci de la vérité, une recherche de sens et une préoccupation réelle des laissés-pour-compte de notre société de marché. Il a ainsi fait sienne la tradition de *Relations*, pour qui la justice sociale, bien que souvent à contre-courant, n'est pas un mot vide ou une idée dépassée. La beauté et l'harmonie si chères à Jean feront désormais partie des orientations de *Relations*. Nous remercions Jean pour l'ardeur avec laquelle il s'est donné à sa tâche et son engagement qui n'aura laissé personne indifférent.

Anne-Marie Aitken, qui travaille à *Relations* depuis quatre ans, prend le relais comme rédactrice en chef, avec Jean-Claude Ravet et Martine Paquette, nouvellement intégrée à notre équipe. Anne-Marie animera le comité de rédaction et l'équipe de production qui tentent, grâce à l'analyse sociale, de porter un regard critique sur la société et de proposer une réflexion hors des sentiers battus.

JEAN-MARC BIRON



MICHÈLE DELISLE,
LE DÉMAQUILLAGE,
HUILE SUR TOILE,
65 X 85 CM,
2002. PHOTO :
RICHARD-MAX
TREMBLAY

Halte aux déportations!

Largement relayés par les médias, les cris des Algériens menacés de déportation et de ceux qui les soutiennent, ne peuvent nous laisser indifférents

JANET DENCH

Ces Algériens réclament la restauration du moratoire sur les déportations vers l'Algérie et la régularisation du statut de ceux et celles qui vivent au Canada depuis des années.

Un « moratoire » sur les renvois dans le pays d'origine, malgré les limites qu'on peut lui reconnaître, offre une protection aux ressortissants qui connaissent une situation de risque généralisée. Cette protection se distingue du statut des réfugiés. Ceux-ci ont dû démontrer qu'ils faisaient face à un risque portant atteinte à leur personne. Si, dans le langage courant, le terme de « réfugiés » englobe les personnes qui fuient la guerre ou d'autres catastrophes massives, la loi actuelle quant à elle est plus précise : la personne doit être exposée à des risques, « alors que d'autres personnes, originaires de ce pays ou qui s'y trouvent, ne le sont généralement pas » (Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, article 97). Par un effet pervers, plus le risque est généralisé, plus il peut être difficile de satisfaire la définition de « personne à protéger », car le candidat au statut de réfugié doit se démarquer de ses malheureux concitoyens.

Ceux qui ne réussissent pas à satisfaire aux exigences de la loi, ou qui ont la malchance de subir une décision erronée dans un système sans droit d'appel, peuvent bénéficier d'un moratoire offrant un filet de sécurité. Dans le cas de l'Algérie, le moratoire sur les renvois a été imposé par le gouvernement canadien, en 1997. Les personnes qui en relèvent bénéficient des

avantages suivants : la protection contre la déportation et, en principe, le droit à un permis de travail, même si celui-ci est souvent refusé – le Ministère ignorant ses propres règles! En pratique, ces personnes se trouvent dans une situation de vide juridique, sans reconnaissance de statut et sans droit d'accès, ultérieurement, à celui de résident permanent.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral s'est montré particulièrement réticent à imposer des moratoires. Il invoquait la difficulté de lever un moratoire une fois imposé et le risque d'attirer des ressortissants du pays en question. Mais ces deux craintes sont quasiment impossibles à justifier, car il n'est pas plus compliqué de lever un moratoire que de l'imposer. Par ailleurs, le Canada a déjà pris soin de mettre en place toute une série d'obstacles à l'arrivée des Algériens et autres demandeurs potentiels du statut de réfugié.

Depuis que le Zaïre (aujourd'hui la RDC) s'est ajouté à la liste des pays touchés par le moratoire en 1997, le gouvernement a gelé le processus d'évaluation des pays, à cause de critiques reçues sur son manque de transparence. En attendant la mise en place d'un système plus satisfaisant, le gouvernement a renoncé soit à ajouter des pays à la liste, soit à en enlever. À l'automne 2001, il a mis en place une nouvelle procédure visant une amélioration du processus. Celle-ci comprend une demande formelle de commentaires de la part d'acteurs extérieurs.

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) a saisi cette occasion pour présenter des soumissions à l'égard des trois pays que le gouvernement a

décidé d'étudier en priorité : l'Algérie, le Burundi et le Rwanda. Le CCR soulignait l'incapacité de l'État algérien de protéger ses citoyens et le climat persistant d'insécurité en raison duquel le gouvernement du Canada déconseille aux Canadiens de se rendre dans ce pays.

C'est en avril 2002 que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, a annoncé la levée du moratoire des déportations vers l'Algérie. Rares sont ceux qui pensent que la décision a été prise uniquement en fonction d'une évaluation objective de la situation algérienne. Il est à noter que le ministre n'a même pas pris la peine de se prononcer sur les cas du Burundi et du Rwanda! Sans doute parce que l'Algérie intéresse davantage le Canada. Les médias rappellent sans cesse le cas d'Ahmed Ressay, cet Algérien qui aurait planifié un attentat terroriste aux États-Unis et qui aurait été déporté du Canada s'il n'y avait pas eu de moratoire. On pourrait riposter que, même avec un moratoire, on aurait facilement pu le déporter si nos services d'intelligence avaient fait preuve de plus d'intelligence! Les intéressés font aussi remarquer que l'annonce a eu lieu au moment même où le premier ministre du Canada se trouvait en Algérie, à la tête d'une délégation com-

merciale. Une régularisation du statut de l'Algérie servait probablement les intérêts commerciaux des deux pays.

La régularisation du statut des Algériens qui vivent ici depuis des années a bénéficié de beaucoup moins de soin

que ces accords commerciaux. Le CCR maintient que, même si le moratoire est levé, il faut prévoir des mesures permettant aux personnes en attente d'accéder au statut de résident permanent. Le ministère paraissait d'accord



MURALE DE L'ARTISTE KEN LUM EXPOSÉE SUR LA FAÇADE DU MUSÉE CONTEMPORAIN DE LA PHOTOGRAPHIE À VANCOUVER, CANAPRESS/FRED CHARTRAND

Cliniques à louer

La Clinique de médecine familiale de l'est de Montréal a fermé ses portes le 28 septembre. Triste reflet de la pénurie de médecins de famille à Montréal!

FRANCINE LÉGER

Établie dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve depuis plus de 25 ans, la Clinique médicale de l'est a dû cesser ses activités. Certains l'ont connue sous le nom de « Clinique médicale des travailleurs de l'est ». Huit médecins, engagés socialement, y travaillaient au début. À la fin, il n'en restait que trois, ce qui était totalement insuffisant pour couvrir les frais et offrir un service de qualité. Pour-

tant, la clinique aurait pu donner du travail à 15 médecins...

La fermeture de cette clinique n'est pas un cas isolé. Soixante-cinq cliniques médicales ont déjà fermé leurs portes à Montréal depuis l'an 2000. Quelles en sont les causes?

En 1982, un décret ministériel punitif entrainé en vigueur (il vient d'être aboli) dans le but d'inciter les jeunes médecins à pratiquer en région. Durant ses trois premières années de pratique, un jeune médecin qui s'ins-

talle à Montréal, et dans toute région universitaire, reçoit 70 % du salaire prévu. Ce décret a atteint son objectif : très peu de jeunes médecins se sont installés depuis à Montréal.

En 1994, face aux besoins criants de la population qui ne pouvaient être comblés, des activités médicales particulières (AMP) ont été également instituées. Pendant les dix premières années de sa pratique, un médecin doit consacrer 12 heures par semaine à une activité jugée prioritaire par chaque région. Si ce n'est pas le cas, il se trouve encore rémunéré à 70 % de son salaire, jusqu'à sa dixième année.

Ces mesures sont tout à fait justifiables et légitimes. Mais le problème réside dans le fait qu'à Montréal, les

L'AUTEURE, MÉDECIN, EST CHEF DU SERVICE DE PÉRINATALITÉ AU CHUM



pratiques en cabinet ne sont pas toutes considérées comme prioritaires. Pourtant, c'est bien là que le médecin peut remplir l'essentiel de sa tâche comme médecin de famille et prendre en charge la santé de ses patients. Les jeunes médecins tendent ainsi à délaisser le cabinet au profit d'une pratique en établissement (hôpital, CLSC, centre de longue durée, etc.) considérée, elle, comme AMP.

En 1996, l'objectif du gouvernement du Québec d'atteindre le déficit zéro a eu de nombreuses conséquences sur les effectifs médicaux. Le programme d'allocation de fin de carrière, visant à inciter les médecins à prendre leur retraite, a provoqué une véritable saignée parmi les effectifs de Montréal où se concentraient le plus grand nombre de médecins de 50 ans et plus, lesquels prenaient traditionnellement leur retraite vers l'âge de 70 ans. Plus de 200 se sont prévalus du programme.

La diminution du nombre d'admissions dans les facultés de médecine, de 1992 à 1997, est une autre conséquence de l'objectif *déficit zéro*, qui a fait en sorte que Montréal ne suffit pas à combler les effectifs manquants.

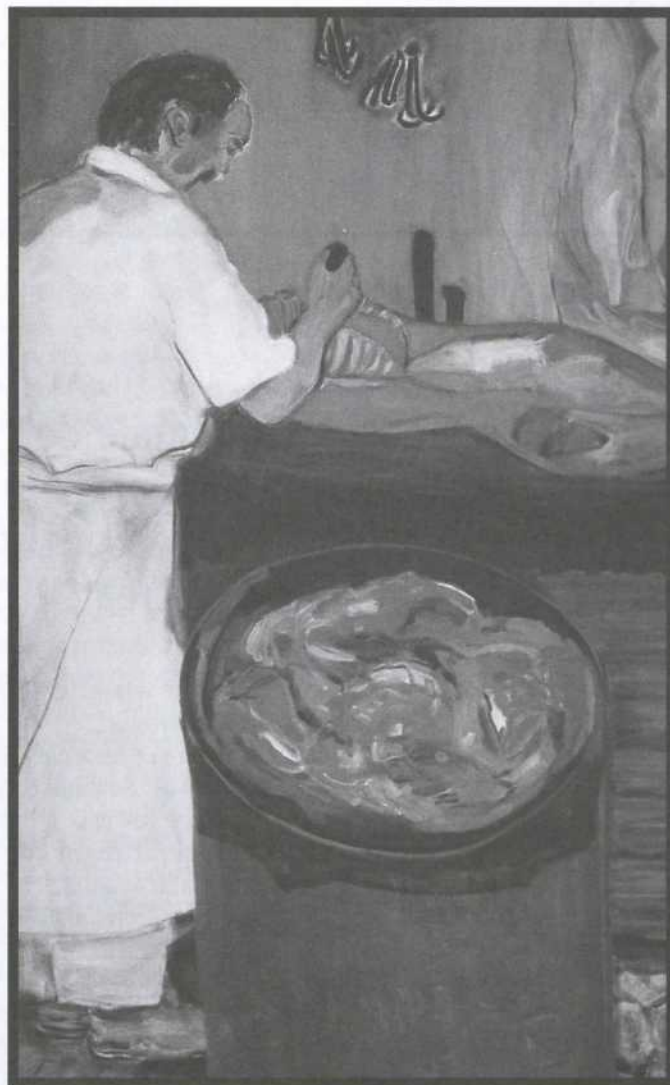
La pénurie de médecins touche également la gestion très coûteuse des cliniques. Si moins de médecins contribuent à payer les dépenses, celles-ci doivent être réparties entre ceux qui restent. Cette situation crée un cercle vicieux qui alimente la désertion progressive des cliniques de la part des médecins. D'autant plus qu'au début des années 1990, lors de l'institution de l'harmonisation de la TPS et de la TVQ, les frais ont soudainement augmenté de 15 % : taxes sur le loyer, sur le matériel médical et de bureau. Les médecins n'ont pu refiler ces dépenses supplémentaires aux patients, comme l'ont fait d'autres professionnels (dentistes, avocats, notaires, etc.), étant donné qu'ils sont payés directement par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Ils ont donc puisé à même leur salaire, ce qui en a démotivé plusieurs.

Décrété à la même période, le gel des salaires, qui allait durer 10 ans, a fini par convaincre bon nombre de médecins d'abandonner leur pratique en clinique.

À cette même époque – encore ces chères années 1990! – on a assisté à une prolifération de cliniques sans rendez-vous, reflet de notre société *fast food*. Parce que je veux régler mes problèmes tout de suite, sans attendre, et qu'un rendez-vous prend trop de temps, alors vive le « sans rendez-vous »! Le même mot d'ordre a été lancé pour revaloriser les CLSC en région urbaine, et ainsi désengorger les urgences hospitalières. De plus, pour les médecins, cette pratique est plus payante, car elle relève d'une rémunération à l'acte et non d'une tarification à salaire, même en CLSC.

Cette accessibilité accrue du « sans rendez-vous » a eu des effets pervers : diminution du temps réservé aux rendez-vous et augmentation du délai pour obtenir une consultation. Le patient est ainsi incité indirectement à délaisser son médecin de famille – qui connaît bien son dossier et qui seul peut faire le point avec lui sur sa santé – pour une relation impersonnelle avec le médecin de garde du « sans rendez-vous », pas nécessairement le même d'une fois à l'autre.

Par ailleurs, étant donné que la rémunération des médecins en clinique est basée sur la tarification à l'acte et qu'aucun code ne différencie les consultations sans rendez-vous de celles avec rendez-vous, plusieurs médecins



MICHÈLE DELISLE, *LE BOUCHER*, HUILE SUR TOILE, 195 x 114 CM, 2001

Le mal ivoirien

délaissent celles-ci au profit de celles-là. Car un rendez-vous dure toujours plus longtemps, le double, ou même le triple de temps : le médecin traite le patient dans une perspective plus globale : suivi, prévention, prise en charge, etc. Il faut, aussi, plus de temps pour rédiger des notes complètes au dossier, examiner les résultats des tests de laboratoire, rappeler les patients. Qui, parmi les jeunes médecins, choisira de pratiquer ainsi, alors qu'une autre pratique peut rapporter davantage et être moins exigeante? Nombreux sont les médecins qui délaissent cette partie de leur profession à contrecœur : pour des raisons d'épuisement, de manque de temps et d'argent. Ils ressentent la pénurie au quotidien.

À cela, s'ajoute la mauvaise évaluation des multiples rôles des médecins de famille, lors de la planification des effectifs. On les retrouve dans les établissements de santé publique, les industries (à la CSST), les CLSC, les diverses cliniques, en soins à domicile. À l'hôpital, ils s'occupent des hospitalisations, de l'urgence, des soins intensifs, palliatifs et de longue durée, de l'obstétrique, etc. En région, plusieurs d'entre eux tentent de pallier le manque de médecins spécialistes.

Lorsque j'ai commencé l'exercice de ma profession à la Clinique de médecine familiale de l'est, il y a près de 20 ans, mes motivations, à l'instar de mes autres collègues, étaient axées sur une médecine de qualité et une écoute attentive. Notre clinique offrait divers services à la communauté de ce quartier populaire, dont le suivi de familles monoparentales et des femmes enceintes de tout âge, souvent très jeunes et défavorisées socio-économiquement. Nous prenions le temps. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve perd une bonne clinique. Cette fermeture, une parmi tant d'autres, est inquiétante pour l'avenir de la médecine familiale à Montréal. ●

La guerre que se livrent les différents groupes en Côte-d'Ivoire n'est pas tant une guerre de reconnaissance identitaire que le signe d'une décomposition de l'espace public

TESSY BAKARY

Pour expliquer la crise ivoirienne actuelle, analystes et journalistes se livrent, depuis le 19 septembre 2002, à un exercice simple et convenu de recherche des « causes ». Selon la majorité de ces spécialistes de la Côte-d'Ivoire, la cause semble entendue. Elle se réduit à une formule sans appel dans l'éditorial du journal *Le Monde*, en date du 21 septembre 2002, « Le prix de l'ivoirité [...] un concept d'exclusion, une fuite en avant – et une bataille pour le pouvoir – dont l'ethnisation des conflits politiques et sociaux est devenue le principal ressort ». Selon l'éditorialiste, il en résulte « ...une division du pays par scissiparité : entre les Baoulés du centre-sud, les Bétés de l'ouest et les Dioulas du nord; entre chrétiens, animistes et musulmans; entre côtiers, forestiers et gens de la savane. Nul n'est plus ivoirien, la carte nationale est un palimpseste identitaire devenu illisible ». Ainsi, la guerre qui se déroule en Côte-d'Ivoire ne serait qu'une guerre de reconnaissance entre les différents groupes identitaires, comme au Libéria voisin ou plus loin dans la région des Grands Lacs.

La belle unanimité des analystes sur l'origine de la crise laisse cependant sceptique quant à l'enchaînement de cause à effet entre le déterminant et le produit final qui serait une guerre de reconnaissance, laissant dans l'ombre le facteur idéologique que constituerait l'ivoirité. Par ailleurs, cette approche relève beaucoup plus de la stigmatisation que de l'explication. Elle accrédi-

te l'idée d'une guerre tribale africaine de plus et le lieu commun qui veut que les changements politiques en Afrique ne s'opèrent que sur le mode de la violence.

La recherche des causes ne devrait pas occulter ce qui se joue dans cette guerre. Un des principaux enjeux réside dans l'établissement de la démocratie et sa consolidation. Les fragiles fondements de celle-ci ont été ébranlés par le coup d'État du 24 décembre 1999 et le formidable hommage que la vertu a rendu au vice pour cause d'ivoirité. Il s'ensuit un processus de banalisation de la violence, de barbarisation des mœurs politiques que nourrissent les apologies de la violence et une vision martyrologique de l'histoire et du changement politique. L'image d'étudiants qui se découpent à la machette sur le campus universitaire en est une parfaite illustration emblématique. Cette construction démocratique est de loin le défi le plus important. En effet, la résolution de la crise ivoirienne se trouve dans l'adhésion à la démocratie, à ses principes et à ses valeurs, dans le refus de la violence au cœur de l'action politique, dans le respect de règles du jeu acceptables et acceptées par la majorité.

En contrepartie, la course au pouvoir semble être devenue la principale préoccupation de tous les protagonistes. Les moyens et les stratégies qu'ils utilisent depuis 1993 – notamment les coups d'État, et à présent la guerre –, l'acharnement frisant le pathologique avec lequel ils s'appliquent à détruire méthodiquement l'héritage du père fondateur, Félix Houphouët-

L'AUTEUR EST PROFESSEUR
AU DÉPARTEMENT DE
SCIENCE POLITIQUE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

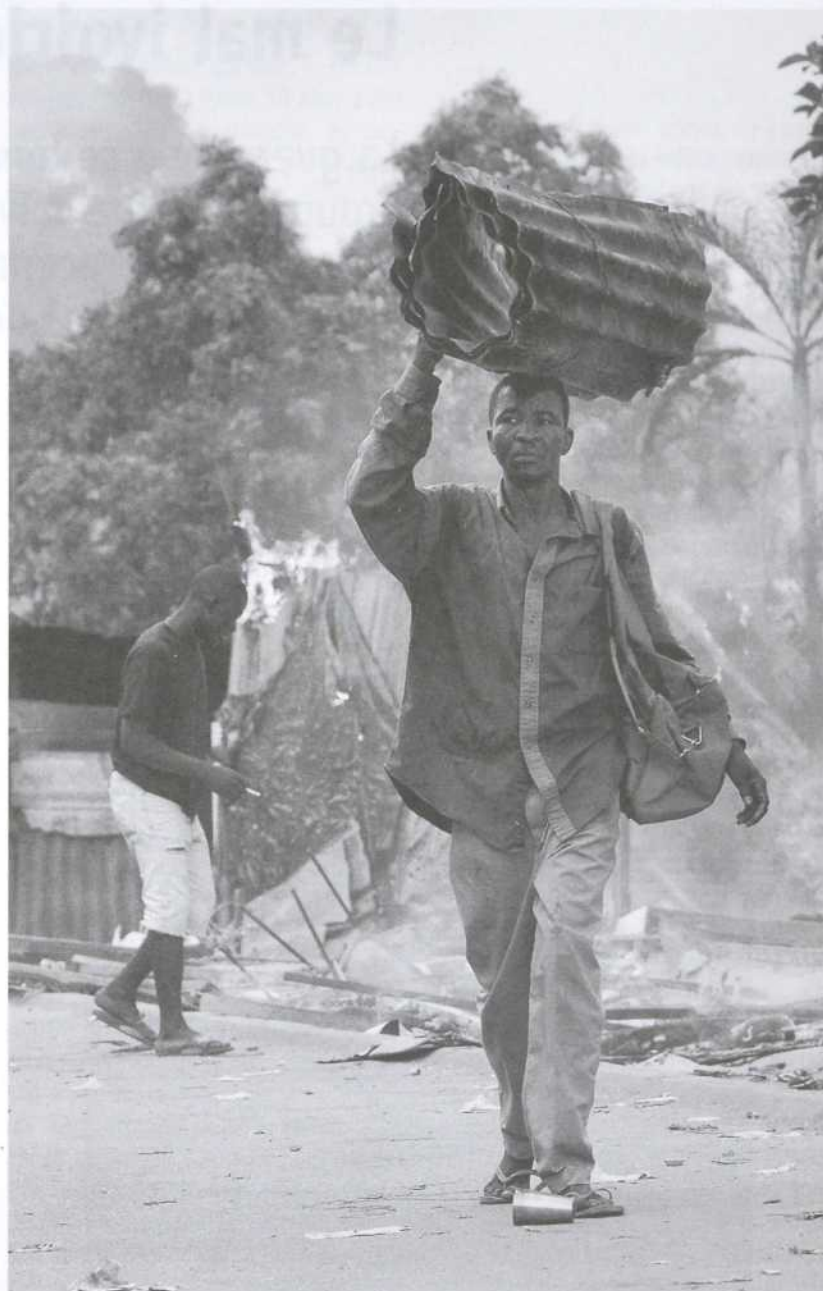




Boigny, prouvent leur âpreté et leur férocité ainsi que l'importance qu'ils accordent au trophée : mettre la main sur la Côte-d'Ivoire.

Il convient aussi de parler de l'ivoirisation, ce processus complexe par lequel les peuples qui vivent sur le territoire du lieu-dit « Côte-d'Ivoire », peu importants leurs origines, sont devenus ivoiriens à part entière. Cette ivoirisation a généré à la fois une hybridation et une homogénéisation des cultures locales qui a produit un mode de vie typique, reconnaissable entre tous : un ensemble de valeurs partagées, que désignait originellement l'ivoirité. Or, celle-ci se voit menacée de perversion politicienne autour du pouvoir.

À cet enjeu est lié celui de l'ouest-africanisation de la Côte-d'Ivoire. Il s'agit de l'extension de l'ivoirisation dont les débuts remontent aux années 1930. Elle avait redéfini très tôt les contours de la communauté politique illustrée par le vote des « étrangers » aux différentes élections. Cette architecture politique a été remise en cause, en 1990, avec le retour au multipartisme, par certains acteurs sociaux du fait de leurs stratégies de conquête du pouvoir. Celles-ci n'étaient pas seulement fondées, semble-t-il, sur des raisons politiques, mais davantage sur l'ignorance du fait que la Côte-d'Ivoire vivait depuis longtemps dans l'ère de la globalisation, confrontée à l'impérieuse et urgente nécessité de



redéfinition d'une communauté politique ivoirienne moderne, inscrite dans un processus d'ouest-africanisation. Les réverbérations ouest-africaines de la crise ivoirienne constituent, à cet effet, une parfaite illustration de sa « glocalisation » (le fait qu'un événement local ait des conséquences mondiales ou sous-régionales). Elles montrent que l'action politique en vue de diriger ou de vouloir diriger en Côte-d'Ivoire entraîne inévitablement des conséquences qui ne sont pas seulement nationales ou locales. Ce que les protagonistes de la crise actuelle ne semblent pas réaliser, chose pourtant

que tous les prétendants à l'exercice du pouvoir doivent désormais intégrer dans leur réflexion et leurs pratiques politiques.

Nous assistons bel et bien, avec cette guerre, à la fin ce que d'aucuns ont appelé l'exception ivoirienne. La Côte-d'Ivoire comme modèle de stabilité sociale et politique, « miracle économique », « vitrine de l'Occident », etc., fait place à un processus de normalisation et de banalisation qui s'apparente, depuis le 19 septembre 2002, à une véritable descente aux enfers. ●

ABIDJAN : INCENDIE DE BARAQUEMENT LORS LA MUTINERIE DE SEPTEMBRE 2002, CANAPRESS/CHRISTINE NESBITT

Tent City

ANDRÉ BROUILLETTE

Errant au hasard dans la métropole canadienne, quelle ne fut pas ma surprise de voir se dessiner, sur le rivage du lac Ontario, à quelques pas du centre-ville, une maisonnette sommaire : murs composites et toit en toile plastifiée. Puis une autre, et d'autres encore, plus ou moins élaborées. Je venais de découvrir *Tent City* : « la ville des tentes », bidonville établi sur un terrain possédé par Home Depot, un géant de la rénovation. Les habitants de *Tent City* étaient des sans-abri qui avaient choisi de se bâtir un chez-soi avec vue sur l'eau d'un côté et sur le centre-ville de l'autre. Le tout sur un terrain lourdement contaminé. Quelques jours plus tard, les journaux torontois faisaient leur manchette de l'expulsion des résidents et de la destruction des frêles habitations du bidonville, après quatre années de tergiversations...

It's not Toronto, a déclaré Mel Lastman, maire de Toronto, au moment de la démolition du bidonville. C'était cependant un visage de la ville de Toronto, mais certainement pas celui qu'elle veut donner d'elle-même. Plutôt que de pointer la crise du logement, les prix qui flambent – trois fois ceux de Montréal – il faut voir la « réalité » : les luxueuses tours d'habitation qui poussent au centre-ville et toutes celles qui sont déjà annoncées. Que les plus démunis soient exclus n'est qu'un détail, un « dommage collatéral » aux vues du si bel et unanime progrès de la construction domiciliaire – et des profits des propriétaires.

L'issue de la controverse entourant ce terrain ne faisait pas de doute.

Usage de drogue, prostitution, branchements illégaux au réseau public d'électricité, contamination du terrain, tels furent les arguments invoqués par le porte-parole de Home Depot. Le propriétaire était dans son droit, les policiers étaient présents pour qu'aucun débordement n'ait lieu – les habitants de *Tent City* ayant leurs appuis –, le courrier des lecteurs des quotidiens reprenait la kyrielle habituelle de remarques de « payeurs de taxes » : que les pouilleux de *Tent City* travaillent et « fassent donc comme tout le monde ! » Faire comme tout le monde. La société libérale postmoderne est une société

La société libérale postmoderne est une société homogénéisée qui a peur de la différence ultime, celle qui choque le progrès : la différence dans les aspirations.

homogénéisée qui a peur de la différence ultime, celle qui choque le progrès : la différence dans les aspirations. Si de nombreuses différences ont été acceptées par la société au cours des dernières décennies (race, religion, orientation sexuelle), l'emprise idéologique de la société marchande progresse dans l'imaginaire collectif. Et elle est fermée à la déviance quant à sa logique première. Mais les habitants de *Tent City*, en bonne partie à cause d'une incapacité, en partie par volonté, n'adhèrent pas à ce modèle. Ils n'y ont d'ailleurs pas leur place.

L'histoire de *Tent City* est peut-être plus que celle d'une intervention musclée. De leurs pauvretés, les habitants de ce bidonville nous révèlent quelque chose de la grandeur humaine dans la volonté de reprendre sa vie, de se

construire une vie à soi – fut-ce avec des matériaux usagés, des meubles ramassés aux ordures, dans des conditions sanitaires déplorables –, de reprendre le contrôle de son existence. Ils sont des êtres humains, animés de désirs et non seulement de besoins; il ne suffit pas toujours d'être un numéro et d'avoir – parfois – un lit dans un refuge; on peut désirer avoir un lieu à soi, une identité, une communauté.

Obnubilées par la norme, insatiables dans la création de nouveaux « besoins », nos sociétés peinent à reconnaître l'essentiel de notre humanité. Elles peinent aussi à entendre l'appel des plus démunis de leurs citoyens à une vie non seulement « vivable », mais à une vie digne. *Tent City* représentait la fierté de l'homme qui a bâti sa maison, qui s'est repris en main. *Tent City* représentait un choix pour ceux qui ont trop longtemps subi. Les habitants de *Tent City* sont différents, mais ils dérangent aussi parce qu'au fond de leur misère, ils sont aussi comme nous, parce qu'ils rappellent aux citoyens aseptisés le combat pour l'aspiration à une autre vie. La liberté est dans les interstices, dans le goût d'un ailleurs, d'un meilleur, d'un différent.

Tent City exprime à la fois une certaine gêne face à l'éradication de la différence, mais aussi l'implacable rationalisation qui vainc. *Tent City* était illégal. *Tent City* était dangereux. Mais *Tent City* était surtout encombrant. Il rappelait cette aspiration enfouie à un mieux vivre, à une liberté. *Tent City* était un témoin gênant d'une dissidence dans une société qui progresse si rapidement et inéluctablement vers le bien, vers le mieux-être. *Tent City* était l'espoir et la fierté de ceux qui n'ont rien. Et il leur a été enlevé. ●



L'AUTEUR, JÉSUIITE, EST
ÉTUDIANT EN HISTOIRE À
L'UNIVERSITÉ DE
TORONTO

Naissances incertaines

ANNE-MARIE AITKEN

Un enfant ne naît pas seulement de la rencontre de deux gamètes. Un enfant ne se réduit pas non plus au fruit de l'amour entre deux êtres. Un enfant vient de loin. La plupart du temps, sa venue au monde s'inscrit dans le désir des adultes de lui transmettre la vie, de l'inscrire dans le chaînon des générations et de l'introduire ainsi dans une histoire qui le précède. Ses parents le lui manifestent par la parole qu'ils lui adressent, une parole qui l'a porté bien avant de naître, une parole de reconnaissance qui le lie aux autres et l'engage dans l'aventure humaine tout en lui donnant sens.

Notre naissance n'est donc pas seulement biologique, elle s'enracine dans une généalogie qui nous permet de prendre notre place dans la fratrie, d'être fils ou fille d'un père et d'une mère avant de le devenir à notre tour; une place qui nous est désignée d'avance, sans que nous ne la choisissons. Cette expérience fondatrice nous permet de prendre notre place dans la société et dans la culture qui nous accueillent, d'en être acteur.

Aujourd'hui ces certitudes sont brouillées, parfois profondément remises en cause par un air du temps qui situe les êtres et les choses dans un unique horizon de consommation, gommant la pertinence du temps. L'enfantement devient incertain.

Nous sommes tous, individuellement et collectivement, à la fois responsables du monde laissé aux êtres naissants et de l'ouverture au monde qui leur est faite.

LOUISE VANDELAC, « ÉTHIQUE DE LA PAROLE DONNÉE »,
ESPACES ET TEMPS DE LA MATERNITÉ, 2002

Les progrès scientifiques et techniques, d'une part, ont profondément bouleversé notre rapport à la procréation, nous donnant l'illusion que nous pouvons maîtriser le mystère de la vie, jusqu'à choisir le sexe de l'enfant, la couleur de ses yeux et pourquoi pas son caractère pour le « faire » davantage comme nous le souhaitons! Sans nier l'apport indéniable de la science, la confiance mise en elle peut masquer la peur du risque et un déni de la précarité humaine.

Les familles contemporaines, d'autre part, se sont diversifiées, notamment avec l'accès des femmes à l'égalité et l'apparition d'un nouveau rapport entre les sexes. Ne vivant plus sous le mode de la hiérarchie, homme et femme dans le couple ont un nouvel équilibre à trouver. Ils doivent inscrire leur projet dans une construction qui n'est ni donnée d'avance ni assurée pour la vie entière. Ce qui autrefois était uni dans le mariage est maintenant dissocié : le couple, la famille, la filiation. Si selon la belle définition d'Irène Théry, « on peut considérer la famille comme l'institution qui articule la différence des sexes et la différence des générations », un immense travail reste à faire pour retisser la toile des liens conjugaux et des liens parentaux. Ouvrage nécessaire afin que les êtres naissants puissent trouver leur identité et devenir à leur tour sujets de leur vie.

C'est sur ce fond de tableau, comparable à du sable mouvant, qu'il faut situer les données démographiques. Depuis plusieurs décennies, en effet, les naissances sont moins nombreuses qu'auparavant et ne permettent plus de remplacer les générations précédentes. La population québécoise vieillit. Ce faisant, le Québec ne dépare pas parmi les sociétés occidentales dans lesquelles la présence des immigrants n'est pas une antidote à la dénatalité. N'en tirons cependant pas trop vite la conclusion que tous les jeunes couples ou toutes les jeunes femmes ne veulent pas d'enfants parce qu'ils seraient plus individualistes! Si le choix d'avoir un enfant relève d'un projet personnel, il s'inscrit aussi dans des conditions de possibilité auxquelles participent à la fois nos gouvernements et la société marchande.



MICHÈLE DELISLE,
ACQUAPENDENTE-19h30,
HUILE SUR TOILE,
100 x 81 CM, 2002

Sans demander aux couples d'avoir des enfants à tout prix comme il fut un temps, il revient toutefois aux collectivités publiques de soutenir par des mesures appropriées les familles qui désirent avoir plusieurs enfants, ainsi que les personnes monoparentales dont les finances sont bien souvent limitées. Reste aussi à creuser la conciliation entre le travail et la famille, question qui ne concerne pas seulement les femmes, mais aussi la création de nouveaux rapports au travail et la réalisation d'un nouvel emploi du temps pour tous.

Car, il ne suffit pas de donner la vie, il faut aussi l'accompagner et la faire grandir, l'éduquer afin de conduire les enfants et les jeunes à l'âge adulte. Le monde incertain que nous leur léguons ne trouvera sens à leurs yeux que si nous reconnaissons notre responsabilité collective à l'égard de la terre qui nous est commune. C'est ensemble que nous achèverons alors de naître.

Une démographie chétive

La population du Québec ne compte que pour un millième de la population de la planète et pour moins de 1 % du monde occidental. Ces proportions invitent à la modestie. Le droit et le plaisir d'exister ne dépendent toutefois pas uniquement du poids démographique.

JACQUES HENRIPIN

L'AUTEUR EST
PROFESSEUR ÉMÉRITE
AU DÉPARTEMENT
DE DÉMOGRAPHIE
DE L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

À de nombreux égards, la population du Québec – chiffrée à 7,4 millions d'habitants – a un comportement assez proche de celui de l'ensemble de l'Occident : naissances déficitaires, nuptialité légale en régression, fréquentes ruptures d'unions, taux de mortalité en baisse aux âges avancés, accueil d'immigrants du tiers-monde. La population de l'ensemble du monde industrialisé (Europe, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon) va augmenter très légèrement encore pendant quelques années, puis va décroître lentement pour atteindre, en 2050, le nombre d'habitants recensés en 2000. À cela correspondra évidemment une perte de poids relatif considérable.

La population totale des pays riches représentait un tiers de la population mondiale en 1950, un cinquième aujourd'hui; d'après les pronostics moyens des Nations unies, elle n'en représentera qu'un huitième en 2050. C'est donc dire que pour chaque riche, il y a 50 ans, il y avait deux pauvres; dans 50 ans, si l'on suit cette logique arithmétique, il y en aura sept. Mais on peut s'attendre à ce que certains pays passent du camp des pauvres à celui des riches, comme cela a déjà commencé à se faire.

Les pays dits développés se caractérisent par une faible mortalité et une très faible fécondité. À vrai dire, il n'y a pratiquement plus que les États-Unis qui affichent une fécondité suffisamment forte pour assurer ce que les démographes appellent le remplacement des générations. Pour cela, il faut que chaque femme donne naissance en moyenne à 2,1 enfants au cours de sa vie. Pour l'ensemble des pays développés, cet indicateur de fécondité est actuellement égal à 1,6; soit un déficit de près de 25 %. Si cette situation se maintient, cela signifie que chaque génération produit une génération-fille dont les effectifs sont inférieurs de près de 25 % aux effectifs de la génération-mère. Cela veut dire aussi que tous les 28 ou 30 ans – durée écoulée entre deux générations successives – la population serait réduite de près de 25 %.

C'est beaucoup et il est peu probable que l'Occident puisse compenser par l'immigration venant du tiers-monde. Non pas parce qu'il n'y a pas de candidats, mais parce qu'on risquerait alors de perturber l'organisation des sociétés réceptrices, qui auraient du mal à intégrer de telles masses de nouveaux venus provenant de cultures assez différentes. Est-ce là une prudence excessive? On nage ici dans l'incertitude car, dans le passé, les populations humaines n'ont probablement jamais

eu à combler par l'immigration une fécondité aussi déficitaire. Ce qui, en revanche, est prévisible, c'est que cette faible fécondité va entraîner le vieillissement des populations concernées.

Canada et Québec

Contrairement à l'Europe, dont toutes les régions vont voir leur population se réduire au cours du demi-siècle prochain, le Canada devrait voir la sienne augmenter d'environ 30 % (celle des États-Unis augmentera de 40 %), alors que celle du Québec, après s'être accrue légèrement, sera vraisemblable-

Depuis quelques années, le reste du Canada a rejoint le Québec avec un indicateur de fécondité qui avoisine en moyenne 1,6 enfant par femme, ce qui correspond au comportement de l'ensemble des Occidentaux.

ment revenue à ses effectifs actuels. Par rapport au monde industrialisé, la stagnation du Québec ne fait donc pas exception. Ce sont les cas de croissance (Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande) qui sont exceptionnels, avec une croissance d'ailleurs modérée.

Le Québec s'était d'abord distingué du reste du Canada par une fécondité exceptionnellement élevée. Cette « revanche des berceaux », comme on l'a appelée, est disparue vers 1960 et fut rapidement suivie par une sous-fécondité qui en a étonné plusieurs. Ce n'était pas une raison pour lui attribuer une espèce de championnat mondial de cette catégorie, que le Québec n'a d'ailleurs jamais mérité. Depuis quelques années,

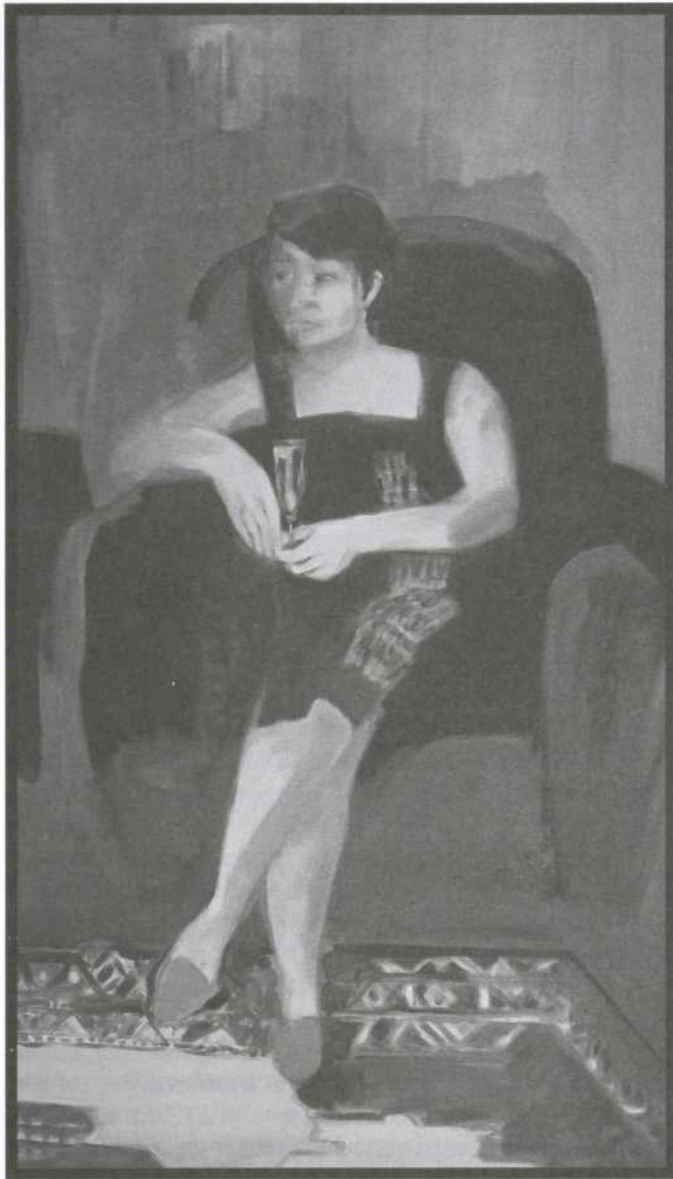
Le boom du tiers-monde?

FRÉDÉRIC LASSERRE

Le tableau démographique de ce qu'on appelle globalement le tiers-monde présente des aspects très variés d'un pays à l'autre. Ces différences s'expliquent par le phénomène de la transition démographique : le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime moderne de fécondité et de mortalité beaucoup plus faibles.

Dans cette transition, la baisse de la mortalité intervient en premier. Elle procède de facteurs d'ordre économique et technique tels que l'amélioration de l'hygiène et de l'organisation des services de santé, de l'alimentation et de la productivité agricole. Ces facteurs entraînent à leur tour une transformation des causes de décès, les maladies infectieuses disparaissant progressivement au profit des maladies chroniques et des accidents.

L'AUTEUR EST
PROFESSEUR ADJOINT
AU DÉPARTEMENT
DE GÉOGRAPHIE DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL



le reste du Canada a rejoint le Québec avec un indicateur de fécondité qui avoisine en moyenne 1,6 enfant par femme, ce qui correspond au comportement de l'ensemble des Occidentaux.

Ce qui maintenant différencie le Québec du reste du pays, ce sont les courants migratoires. Le Québec reçoit seulement 15 % de l'immigration et perd ensuite une bonne partie de ces immigrants, alors que le Canada les garde davantage. Signalons en passant que c'est le reste du Canada qui a un pouvoir d'absorption exceptionnel, tandis que le Québec, toute proportion gardée, en a à peu près autant que les États-Unis, ce qui n'est pas négligeable.

Bien entendu, ces conditions entraînent une réduction progressive du poids démographique et économique du Québec dans l'ensemble canadien. Ce n'est peut-être pas catastrophique en soi, mais comme cette province devient de plus en plus le foyer des francophones canadiens, il y a là, à long terme, quelque danger pour le statut du français dans l'ensemble du Canada.

Évolutions québécoises

Durant la décennie 90-99, la population québécoise est passée de 6 962 000 à 7 364 000 habitants, soit une croissance de 40 200 ou 0,6 % par an. Il est utile de décomposer cette croissance en trois éléments. 1. La croissance naturelle : 88 000 naissances et 52 000 décès donnent un accroissement de 36 000 (taux annuel de 0,5 %). Mais ce taux devrait bientôt diminuer, compte tenu de l'augmentation du pour-

MICHÈLE DELISLE,
LE VERRE DE CHAMPAGNE,
HUILE SUR TOILE,
195 x 114 cm, 2002

La baisse de la natalité n'intervient souvent que plusieurs décennies plus tard. Elle découle avant tout de la modification nécessairement lente de comportements socioculturels. Les facteurs y contribuant sont notamment l'éducation des femmes et leur autonomie dans l'économie locale, ainsi que la diminution de la pauvreté des ménages, qui rend moins prégnante la perception de la famille comme force de travail. Dans cette évolution des mentalités, la contraception n'est qu'un moyen, dont l'usage se généralise très lentement si les structures sociales et culturelles n'évoluent pas.

Le décalage manifeste qui s'opère entre cette baisse de natalité et la baisse de la mortalité, provoquée par l'amélioration directe des conditions de vie, est à l'origine des taux d'accroissement importants de la population, qui sont associés au tiers-monde. Or, l'équation « tiers-monde = démographie galopante » est simpliste et réductrice.

Cette évolution démographique a aussi prévalu en Occident au XIX^e siècle, dès les débuts de la révolution industrielle : la chute de la mortalité ne s'est pas accompagnée non

plus d'une baisse parallèle de la natalité. Aujourd'hui, les pays occidentaux ont achevé leur transition : tant la natalité que la mortalité y sont faibles, provoquant en retour de faibles taux d'accroissement de la population.

De plus, il existe une très grande disparité démographique entre les pays du tiers monde. Certains ont à peine entamé leur transition démographique; leur mortalité y est en baisse rapide, mais leur natalité demeure élevée, en Afrique subsaharienne notamment. À l'inverse, d'autres pays, surtout en Amérique latine et en Asie, voient leur taux de natalité diminuer rapidement, indice d'une transition démographique avancée.

On peut ainsi distinguer trois phases dans la transition démographique. La première se caractérise par une mortalité en baisse, mais une natalité qui demeure élevée : l'accroissement naturel augmente. La deuxième voit s'amorcer une baisse de la natalité, mais avec une mortalité très faible : l'accroissement naturel est maximal. La troisième voit la diminution de la natalité s'accroître : l'accroissement naturel diminue rapidement.

Une démographie

centage des personnes âgées et de la diminution du nombre des adultes – à moins qu'advienne en même temps une hausse du taux de fécondité. 2. Les migrations internationales : 35 000 arrivées et 6000 départs, ce qui donne un solde positif (29 000) un peu plus fort que d'habitude. 3. Les migrations interprovinciales : 21 000 arrivées et 35 000 départs, soit un solde négatif de 14 000. Ce solde négatif n'est certes pas inévitable, mais il a presque toujours affecté le Québec. Il est en bonne partie le résultat de la forte propension des anglophones et des allophones à émigrer vers d'autres provinces.

Le Québec ne gagne donc pas grand chose dans ces échanges migratoires internationaux et interprovinciaux. Pour la décennie examinée, le solde est légèrement positif (15 000 par an, soit 0,2 %), mais il a souvent été négatif. Si l'on se rapporte aux perspectives des démographes de Statistique Canada ou de l'Institut de la Statistique du Québec, il y a peu de chances qu'au-delà de 2010 ou 2020 un solde migratoire positif compense une croissance naturelle qui deviendrait négative. Le Québec va donc probablement entrer dans une ère nouvelle : celle de la décroissance démographique. Certaines régions du Québec ont d'ailleurs précédé l'ensemble de la province dans cette voie.

Baisse de la fécondité

Sans remonter à l'abondance d'autrefois, on peut signaler qu'il n'y a pas si longtemps, la fécondité était généreuse : les femmes nées vers 1920 ont mis au monde en moyenne 3,6 enfants. Ces enfants sont nés surtout entre 1940 et 1955 et leurs parents furent donc les plus ardents artisans du *baby-boom*.

Les générations suivantes ont été de moins en moins fécondes; les dernières qui ont eu suffisamment d'enfants (en moyenne 2,1) pour assurer leur remplacement sont nées vers

La tendance mondiale est donc à la progressive diminution du taux d'accroissement de la population, au fur et à mesure que les pays du tiers monde avancent dans le processus de transition démographique. Il est bien évident, compte tenu des facteurs qui influent sur la baisse de la natalité, que la croissance durable favorise une transition accélérée. Le pic de l'augmentation de la population mondiale a été enregistré en 1989, avec un accroissement de 87 millions de personnes. En 2000, l'accroissement net de la population mondiale était de 77 millions. Conséquence : alors que l'on prévoyait, en 1975, une population de l'ordre de 7 milliards d'habitants pour 2000 et de près de 15 milliards pour 2020, alimentant des scénarios catastrophiques de famine généralisée, on a enregistré une population de 6 milliards en 2000, et les prévisions moyennes actuelles de l'ONU tablent sur 9,3 milliards de personnes en 2050, et sur une stabilisation de la population mondiale aux environs de 9,6 milliards.

1943. Par la suite, la réduction s'est poursuivie jusqu'à la génération des femmes (et des hommes) nées vers 1960, qui n'ont donné naissance qu'à 1,6 enfant en moyenne. C'est moins de la moitié de la descendance des femmes nées 40 ans plus tôt. Les générations qui suivent n'ont pas encore tout à fait achevé leur période de fécondité, mais il est à peu près certain qu'il n'y a pas de reprise chez les femmes nées entre 1960 et 1970.

Avec, en moyenne, 1,6 enfant par adulte, il faudrait que la moitié des hommes et des femmes aient un enfant de plus pour atteindre le « niveau de remplacement des générations ».

Il est abusif de dire, comme on l'entend souvent, que les jeunes d'aujourd'hui ne veulent plus d'enfants. Il est vrai que près d'un quart des jeunes hommes et des jeunes femmes n'en auront aucun, une fraction fort proche de ce qu'on peut estimer pour le début du XX^e siècle. Seulement, à cette époque, les « grosses familles » compensaient ce pourcentage, tandis qu'aujourd'hui, les familles de quatre enfants ont presque disparu.

Avec, en moyenne, 1,6 enfant par adulte, il faudrait que la moitié des hommes et des femmes aient un enfant de plus pour atteindre le « niveau de remplacement des générations ». On enregistrerait alors 104 000 enfants par année au lieu des 72 000 de l'année 2000 : ce serait 32 000 de plus.

Si l'on désire compenser cette défaillance par l'immigration, il faudrait davantage que 32 000 immigrants par an, nombre qui ne tient pas compte du transfert migratoire vers d'autres provinces ou d'autres pays. Il en faudrait près de 100 000 par an (venant de l'étranger ou des autres provinces). À ce régime, au bout de trois quarts de siècle, la population québécoise serait constituée en majorité par des personnes nées à l'extérieur du Québec ou par leurs descendants proches. La plupart viendraient probablement du tiers monde. On peut imaginer qu'un tel afflux transformerait profondément la culture québécoise.

Bref, si la fécondité reste à son niveau actuel, le choix à long terme est le suivant : ou bien la population du Québec se contracte, ou bien elle se transforme radicalement du point de vue de sa composition ethnique.

Viellissement à l'horizon

La population vieillira également beaucoup. Nous touchons là un des problèmes les plus fondamentaux du futur demi-siècle. Il est simple dans ses causes, prévisible, lourd de conséquences. Vers 1900, à peu près 5 % des Québécois étaient âgés de plus de 65 ans. En 1950, cette fraction était de 6 %; en 1975, 8 %; et elle est maintenant de près de 13 %. Les prévisions sont les suivantes : 15 à 16 %, en 2010; 18 à 21 %, en 2020; 22 à 27 %, en 2030; 23 à 28 %, en 2040.

Nous avons donc parcouru, en 100 ans, moins de la moitié du chemin; le reste se fera en 40 années environ. Nous

L'immigration : une solution?

MARC TERMOTE

Si le Québec n'avait pas accueilli quelque 850 000 immigrants depuis 1971, soit environ 27 000 par an, la décroissance démographique aurait déjà commencé. Mais cette immigration permettrait-elle de reporter encore longtemps le début du déclin?

Selon les dernières prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, l'effectif de la population québécoise devrait commencer à baisser au début des années 2020, soit dans une vingtaine d'années, et cela, en supposant une fécondité légèrement supérieure à celle des dernières années et une immigration internationale de 32 000 personnes par an, soit un niveau nettement supérieur à celui observé en longue période par le passé. Si l'on suppose, en étant optimiste, que l'on parviendra à maintenir pendant les 20 prochaines années le niveau proche de 40 000 immigrants des dernières années, plutôt que celui observé en moyenne au cours des dernières décennies, l'échéance serait évidemment quelque peu reculée, mais pas tellement. Pour pouvoir empêcher le déclin, il faudrait élever à quelque 80 à 90 000 le nombre d'immigrants, soit le double du chiffre actuel et le triple de celui observé en longue période par le passé.

Eu égard à son effectif de population, le Québec figure déjà au palmarès des sociétés les plus accueillantes au monde :

n'avons donc vu que le début d'un vieillissement inévitable, qui pourrait cependant être atténué par le redressement de la natalité. En effet, contrairement à ce qu'on croit souvent, ce phénomène est imputable surtout à la baisse séculaire de la fécondité. Cette baisse a un effet à retardement, de sorte que la chute de la fécondité, qui a cessé vers 1970, produira ses effets jusqu'en 2040. Cependant, depuis 1970, un autre facteur amplifie l'action de la faible fécondité : la réduction de la mortalité aux âges avancés.

Ce vieillissement ira de pair, étant donné sa cause principale, avec une vieillesse individuelle, plus solitaire, du moins en ce qui concerne le support des enfants, des frères et des sœurs.

Le français menacé?

On s'est beaucoup inquiété de la question de la majorité francophone, non sans raison; on s'en inquiète encore, surtout pour Montréal, avec un peu moins de raison. Le dernier quart de siècle devrait rassurer les frileux : depuis le recensement de 1971, le pourcentage des Québécois de langue française s'est accru, à Montréal également. Mais attention : la communauté montréalaise, c'est la région métropolitaine et non seulement l'île de Montréal. En choisissant l'île comme définition, on met de côté 55 % des francophones du Grand Montréal. Le français n'est donc pas menacé dans l'agglomération montréalaise; il maintient son poids relatif et les anglophones voient leur fraction se réduire assez rapidement, au profit des allophones.

parmi les pays les plus industrialisés, il n'est dépassé que par le reste du Canada et les États-Unis (immigrants clandestins compris). Il est difficile d'imaginer qu'il puisse encore doubler, *a fortiori* tripler, sa performance. Car il ne suffit pas de « faire venir » 40 ou 50 000 immigrants de plus, il faut encore leur offrir des emplois, des logements, des services. À cet égard, il serait erroné de croire que l'immigration apporte un gain économique net à la population d'accueil. Toutes les études ayant tenté de mesurer l'impact économique de l'immigration concluent à un effet marginal, proche de zéro.

Dans le cas du Québec, la problématique de l'immigration est marquée par la très forte concentration de l'immigration à Montréal, et par le fait que les immigrants sont très majoritairement non francophones. Les coûts socioculturels de l'immigration (aggravation de la dichotomie entre Montréal et le reste du Québec, diminution du poids relatif du groupe francophone, etc.) ne doivent pas être sous-estimés.

Si l'immigration ne peut pas résoudre le problème du déclin démographique, elle ne peut pas non plus apporter une solution à celui du vieillissement de la population. Sans doute l'âge moyen des immigrants est-il nettement inférieur à celui de la population d'accueil (30 ans au lieu de 38), mais la part de ces immigrants dans la population totale est beaucoup trop faible pour pouvoir affecter significativement la structure par âge de l'ensemble. La seule manière de rajeunir une population est d'augmenter le nombre de ceux qui ont l'âge zéro, c'est-à-dire de relever la natalité.

Que peut-on augurer pour le quart de siècle qui vient? Très probablement une stagnation de la population du Québec, résultat d'une réduction des effectifs de certaines régions au profit de la grande région de Montréal. Il n'est pas impossible que la fécondité se redresse, mais bien peu d'observateurs le prévoient, aussi bien pour le Québec que pour l'Occident dans son ensemble.

Nous sommes entrés, semble-t-il, dans l'ère d'une éthique du court terme. Elle a peut-être une parenté avec l'ambiance morale perçue par Alexis de Tocqueville aux États-Unis, vers 1830, ambiance qu'il appliquait aux autres sociétés démocratiques :

« Ainsi, il pourrait bien s'établir dans le monde une sorte de matérialisme honnête qui ne corromprait pas les âmes, mais qui les amollirait et finirait par détendre sans bruit tous leurs ressorts » (*De la démocratie en Amérique*, le monde en 10-18, 1963, p. 289).

Tocqueville prédirait-il que la société occidentale s'éteindra sans bruit, pour laisser la place à des groupements humains plus vigoureux? On peut toutefois espérer que l'évanescence progressive de la population occidentale va finir par susciter des mesures qui rendront la vie de parents moins astreignante et renforceront le bataillon des « deux enfants et plus ». Il n'est pas impensable que la fécondité retrouve son niveau de remplacement des générations, ce que réussissent nos voisins du Sud. ●

L'AUTEUR EST
PROFESSEUR À
L'INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE (INRS)
ET AU CIED (CENTRE
INTERUNIVERSITAIRE
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHI-
QUES) DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Quelles politiques familiales?

Loin de combler tous les besoins des parents, les nouvelles dispositions de la politique familiale adoptée au Québec en 1997, si elles étaient mises en pratique, représenteraient un pas significatif vers la reconnaissance de la responsabilité sociale de l'État à l'égard des familles.

MARIANNE KEMPENEERS ET RENÉE B.-DANDURAND

LES AUTEURES
SONT PROFESSEURES
AU DÉPARTEMENT
DE SOCIOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL,
À L'INSTITUT DE
LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE,
URBANISATION-
CULTURE ET SOCIÉTÉ

Depuis son implantation en 1987, la politique familiale québécoise a connu une évolution notoire de ses objectifs qui sont devenus, au fil des années, de moins en moins explicitement natalistes, mais de plus en plus orientés vers la petite enfance et la conciliation famille-emploi.

Du point de vue des familles, on ne peut que se réjouir de cette évolution qui tend à miser sur la qualité de vie des familles plutôt que sur le nombre d'enfants mis au monde, assurant ainsi aux parents des mesures de soutien plus adéquates et plus stables.

Mais auparavant, rappelons les principales mesures de cette politique.

Des politiques en faveur des familles

Si les préoccupations concernant la famille ne datent pas d'hier au Québec, ce n'est qu'à partir du début des années 1980 que l'on voit peu à peu se concrétiser la volonté de certains acteurs des pouvoirs publics et d'un bon nombre de groupes de la société civile de doter le Québec d'une politique explicite en faveur des familles.

Dès avant cette date cependant, plusieurs jalons avaient été mis en place. En effet, les années 1960, caractérisées par une baisse considérable de l'influence de l'Église, voient l'État québécois se constituer comme intervenant de plus en plus légitime auprès des familles. Dans un premier temps, l'intérêt de l'État est teinté de préoccupations sociales, c'est-à-dire qu'on s'intéresse en priorité aux familles démunies. Dès 1966, l'aide aux familles s'exprime déjà par des mesures concrètes, puisque c'est à ce moment qu'est mis en place le premier programme provincial d'allocations familiales.

Les années 1970 voient, quant à elles, apparaître les premières mesures pour concilier famille et emploi, autant au niveau provincial que fédéral. En 1971, sous l'impulsion du mouvement des femmes et dans la foulée du rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la femme (Bird, 1970), le gouvernement canadien décide d'offrir aux travailleuses le premier congé de maternité. En 1973, la nouvelle loi sur les allocations familiales est votée au fédéral, haussant les prestations. Et c'est en 1974 qu'est instaurée la première politique québécoise de services de garde à l'enfance (Plan Bacon). Autant de mesures, donc, qui attestent d'une volonté de plus en plus affirmée de soutenir les familles. Mais le

Québec des années 1970 a d'autres préoccupations qui prennent le pas sur ces amorces de projet de politique familiale. C'est en effet l'époque de l'instauration du régime d'aide sociale, de l'assurance santé, de l'implantation des CLSC, autant de projets d'envergure qui mobilisent les pouvoirs publics.

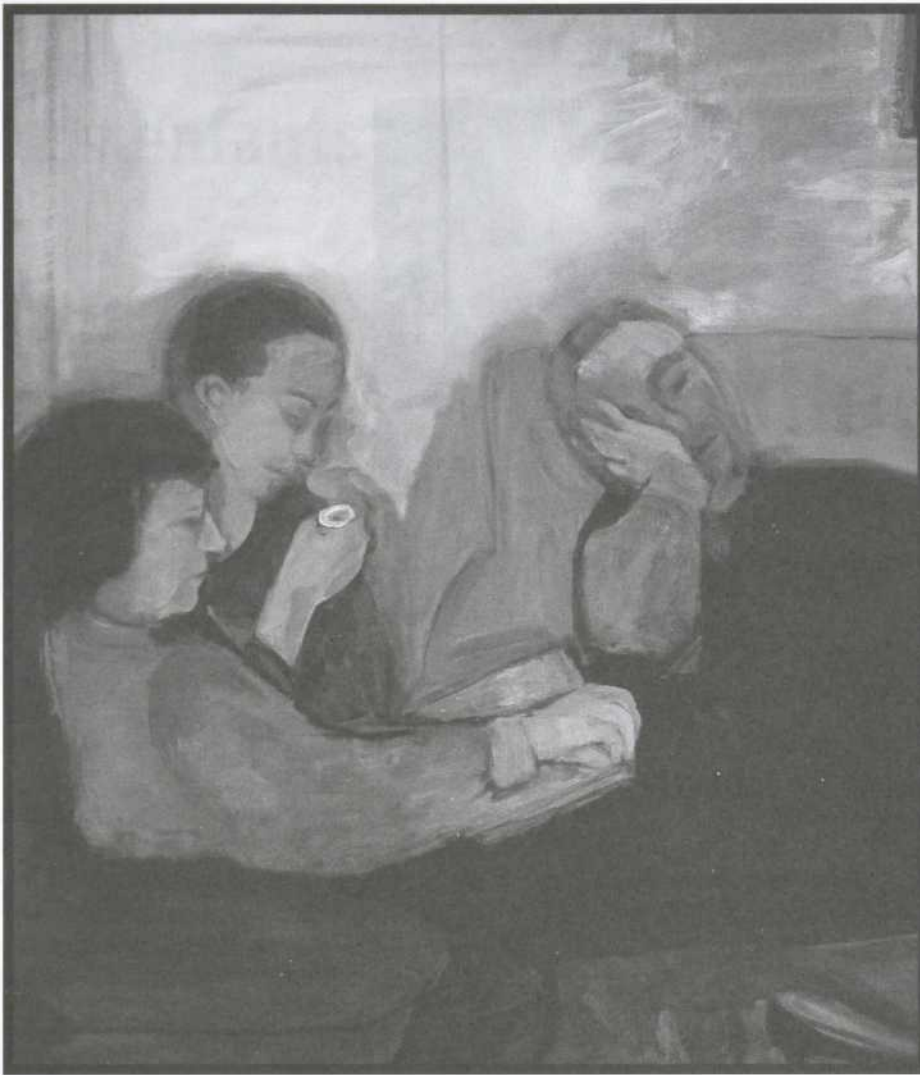
Il faut attendre la période 1980-1987 pour que s'amorce l'implantation d'une politique familiale explicite. On observe, pendant cette décennie, deux orientations différentes des gouvernements canadien et québécois à ce chapitre. Alors que le gouvernement fédéral se dirige vers des aides de plus en plus sélectives, le gouvernement québécois instaure de nouvelles mesures, généralement universelles, qui feront partie de la première politique familiale énoncée en 1987.

Dans la première phase de l'élaboration de cette politique, le gouvernement québécois crée une structure d'encadrement composée d'un Secrétariat à la famille et d'un Conseil consultatif du même nom. Un premier énoncé de mesures est présenté en 1988, comprenant notamment les spectaculaires et controversées primes à la naissance.

Jugées par la suite peu efficaces pour relever le taux de natalité, ces allocations sont abolies en 1997, date qui marque le début d'une seconde phase d'élaboration de la politique, axée davantage sur la conciliation entre la famille et l'emploi et témoignant d'une préoccupation grandissante pour la petite enfance. Pour marquer cette nouvelle orientation et l'importance qu'il accorde à la politique familiale, le gouvernement crée un ministère de la Famille et de l'Enfance, qui succède à un Secrétariat à la famille, et demeure accompagné d'un Conseil consultatif.

Les mesures avancées dans la politique de 1997 sont un ensemble de mesures de soutien financier aux familles et de mesures favorisant la conciliation famille-emploi. Parmi les premières, mentionnons l'allocation familiale dite alors unifiée, remplaçant désormais les prestations qui existaient auparavant sous la forme d'allocations familiales, allocation pour jeunes enfants et allocation à la naissance. Jusque-là universelles, ces allocations sont, depuis 1997, sélectives à l'image des prestations fiscales canadiennes pour enfants, implantées en 1993 : plus élevées pour les familles à bas revenu, ces allocations sont clairement une incitation au maintien ou à l'insertion en emploi. Le programme APPORT (Programme d'aide aux parents selon leurs revenus de travail), en particulier, s'adresse aux parents à faible revenu et ayant au moins un enfant à charge, à condition qu'ils travaillent. Cette prestation est établie annuellement et calculée d'après les revenus de travail que la personne prévoit gagner au cours de l'année.

Le soutien aux familles se fait également par le biais de la fiscalité. Au Québec, le crédit d'impôt remboursable et la réduction d'impôt pour enfant ainsi que le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde (lorsque les parents n'ont pas accès aux services à 5 \$/jour) en sont les principales mesures.



MICHÈLE DELISLE,
LA LISEUSE, HUILE SUR
TOILE, 146 x 114 CM,
2001

Parmi les mesures visant à concilier famille-emploi, l'instauration de services de garde à contribution réduite (5 \$ par jour) constitue la mesure la plus innovatrice de ce nouvel énoncé de politique familiale. Des services de garde éducatifs sont mis en place pour les enfants de 0-4 ans, alors que, relevant du ministère de l'Éducation, les enfants plus âgés sont pris en charge par la maternelle à plein temps et que sont offertes des garderies en milieu scolaire à contribution réduite.

Instaurés graduellement, les services de garde éducatifs à la petite enfance (0-4 ans) sont régis par des centres de la petite enfance (CPE) et proposent deux formules : des services « en installation » et « en milieu familial ». Ces services ont une vocation explicitement éducative; ils visent le développement global de l'enfant et sont présentés comme des lieux de prévention qui favorisent la réussite scolaire des enfants. Peu coûteux pour les parents, ces services ont dû faire face à une demande grandissante de places : alors qu'entre 1987 et 1997, l'augmentation annuelle s'était chiffrée autour d'une moyenne de 4000 places, depuis 1997 elle s'est faite au rythme d'environ 16 000 places supplémentaires chaque année. Ce qui est encore insuffisant, car près du tiers des parents auraient encore au moins un enfant sur une liste d'attente.

Quelle intervention de l'État?

Cette politique québécoise n'a pas d'équivalent ailleurs en Amérique du Nord. Le Québec se distingue en effet de son voisinage nord-américain par une conception qui, à l'exemple de la France et de la Suède, favorise plutôt un interventionnisme étatique à l'égard de la famille. Il s'oppose en cela à la tradition anglo-saxonne qui prévaut au Canada et aux États-Unis et qui privilégie une conception privatiste des relations entre famille et État, basée sur les principes de respect de la vie privée et de non-ingérence de l'État dans la vie des individus et des familles.

Deux types d'objectifs peuvent guider une option interventionniste en matière de politique familiale : un objectif familial proprement dit, ou alors un objectif d'accès à l'emploi et d'intégration sociale.

Dans le premier cas, l'État intervient pour soutenir l'institution familiale, c'est-à-dire qu'il se donne comme finalité le mieux-être des familles (aides financières, soutiens aux parents travailleurs). Cette finalité peut être assortie d'une préoccupation nataliste plus ou moins explicite. C'est la France qui incarne le mieux ce modèle, avec sa tradition unificatrice et interventionniste de l'État, non seulement auprès des familles mais à l'égard de la société civile en général.

Dans le second cas, l'État intervient pour garantir l'accès à l'emploi (politique d'intégration sociale) et l'égalité des

Quelles po-

sexes. La Suède incarne ce modèle qui se définit prioritairement par une référence à l'emploi, à l'accès à l'emploi qui constitue le fondement de toute politique sociale de ce pays, y compris la politique à l'égard des familles. Le modèle suédois se caractérise ainsi par une aide généreuse pour les parents au travail. Ces mesures ne sont toutefois nullement motivées par un objectif pronataliste,



Cet intérêt pour la petite enfance et la conciliation famille-travail sont les deux domaines qui préoccupent actuellement le plus les pays développés.

mais plutôt par un objectif d'égalité entre hommes et femmes face à l'emploi, ainsi que par souci de l'intérêt de l'enfant.

On peut dire que le Québec se situe aujourd'hui entre ces deux grands pôles, mais plus près du pôle interventionniste que, par exemple, les autres provinces canadiennes. Et sur ce pôle interventionniste, si le Québec s'est dans un premier temps beaucoup rapproché du modèle français (de 1988 à

1997), il aurait tendance aujourd'hui à s'orienter davantage vers le modèle suédois.

Cet intérêt pour la petite enfance (en particulier l'importance d'une intervention éducative précoce) et la conciliation famille-travail sont les deux domaines qui préoccupent

actuellement le plus les pays développés. La plupart des chercheurs conviennent que le soutien financier à seules fins natalistes ne donne pas de résultats probants. Par contre, l'amélioration des conditions de vie des familles, en particulier le soutien aux parents travailleurs, en plus de s'inscrire dans un projet de société guidé par la qualité de vie des familles, est davantage susceptible d'améliorer les taux de fécondité.

Si le Québec poursuit dans cette voie, notamment avec l'instauration de l'assurance parentale et la consolidation du système des services de garde à contribution réduite, le projet de société qu'il propose par le biais de cette politique concilie à notre avis de façon équilibrée les préoccupations natalistes et les préoccupations de mieux-être auxquelles aspirent l'ensemble des sociétés occidentales aujourd'hui. ●

Être parents : un parcours semé d'embûches

DIANE LAMOUREUX

Un spectre hante le gouvernement du Québec, celui de la natalité! Voilà nommé le problème, déterminé le prochain enjeu. Pour le conjurer, une parade de remaniement ministériel : un ministre délégué à la population. Pour l'instant la structure institutionnelle est légère, mais s'apparente tout de même à une bio-politique à la Foucault (contrôle des corps et contrôle de l'espèce) et laisse présager le pire, alors qu'un examen attentif des politiques publiques par rapport à la parentalité aurait permis de poser autrement le problème : comment se fait-il que l'on fasse encore des enfants – peu importe leur couleur – au Québec?

Qu'en est-il des parents potentiels? Le chômage est fort élevé pour les jeunes de 25-34 ans des deux sexes, ceux et celles qui ont un emploi doivent souvent se contenter d'un travail flexible, précaire et à horaires variables; bref, l'argent est loin de rentrer en quantité industrielle et surtout de façon stable. Il est même étonnant de constater que plusieurs de ces jeunes arrivent à former et à maintenir des relations de couple.

Quant au logement, il est de notoriété publique que depuis une quinzaine d'années, en se désintéressant à toute fin pratique du domaine, les divers paliers de gouvernement nous ont concocté une crise majeure : peu de logements locatifs en bon état et à prix abordables, surtout dans les zones urbaines centrales. Et essayez d'obtenir un prêt hypothécaire lorsque vous avez un emploi précaire; on vous répondra que les banques ne sont pas des entreprises de charité!

Admettons que, malgré cette course à obstacles, des jeunes décident quand même de faire des enfants. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ne sont pas au bout de leurs peines. D'abord, la femme enceinte apprendra qu'elle est « malade » puisque, en dehors de l'institution fort restreinte des sages-femmes, c'est le système médical qui prend en charge la grossesse et l'accouchement. Si elle a un emploi précaire ou un travail autonome, son congé de maternité sera à ses propres frais. Quant au père, s'il a un emploi syndiqué à temps plein (ce qui est une situation très répandue chez les jeunes...), il aura droit à un généreux cinq jours de congé de paternité. L'un des deux, après la naissance de l'enfant, pourra se prévaloir d'un congé parental aux frais, mais aussi aux conditions (admissibilité et niveau de prestation), de l'assurance-emploi. Comme l'arrivée d'un enfant représente un coût supplémentaire, qui peut se permettre cette baisse de revenus?

L'AUTEURE EST
PROFESSEURE DE
SOCIOLOGIE À
L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les enfants du désir

Entrevue avec Laurence Gavarini

À l'aube du XXI^e siècle, le rapport à la procréation connaît de profondes transformations. Sociologue, maître de conférences à l'Université de Paris VIII où elle anime le groupe de recherche « Éthique, enfance et éducation », Laurence Gavarini a publié plusieurs ouvrages sur les enfants, notamment *Le magasin des enfants* (1990), *La fabrique de l'enfant maltraité* (1998) et *La passion de l'enfant* (2001). Elle a accepté de s'entretenir avec nous des nouvelles configurations familiales.

Relations : Alors que dans les sociétés occidentales, les taux de natalité sont très bas, nous n'avons jamais autant parlé de « désir d'enfant ». Comment expliquez-vous ce paradoxe? Que recouvre ce désir aujourd'hui?

Laurence Gavarini : Le désir d'enfant est omniprésent dans la société, dans les médias, dans les discours, etc. Il est apparu sous sa forme actuelle avec la maîtrise de la fécondité. En fait, la « pression à la maternité » et, d'une certaine

manière, le désir d'enfant se sont davantage généralisés dans la période contemporaine que dans les périodes antérieures.

La baisse générale de la fécondité dans les sociétés occidentales a eu pour effet que l'enfant est devenu plus précieux. Geneviève Delaisi disait, dans un ouvrage qui est déjà ancien, que l'enfant est d'autant plus désiré qu'il se fait plus rare. Aujourd'hui, le fait de rester sans enfant, « nullipare » comme disent les démographes, est considéré comme pratiquement « hors norme ». Le nombre d'enfants par femme en âge de procréer a régressé ces dernières années, et c'est essentiellement à cause de la réduction de la taille des familles. Car le nombre de femmes sans enfant a aussi considérablement diminué.

Depuis les années 70, les politiques natalistes se sont redéployées de manière nouvelle, non plus telles qu'on les préconisait – en France, par exemple, au lendemain de la Première Guerre mondiale en disant aux Françaises : « Il faut repeupler, mettre au monde des petits Français! » Sans doute jusqu'à une période récente, plus ou moins en lien avec le développement de la contraception médicalisée et la mutation des rapports sociaux de sexe, les enfants se faisaient par devoir, mais aussi par dette envers les générations antérieures. L'injonction faite aux individus « émancipés » est maintenant devenue plus subtile. L'enfant représente mani-

La venue de l'enfant fait surgir de nouveaux obstacles. D'abord, trouver une place en garderie. Certes les garderies à 5 \$, c'est très bien, mais peu de garderies accueillent les enfants de moins de deux ans. On ne peut tout de même pas les ranger dans un tiroir ou dans un placard en attendant la date de mûrissement. Bref, c'est la débrouille entre les horaires complémentaires (*exit* la vie de couple et bonne chance pour les monoparentales), la famille (mais les grands-parents ne sont pas tous de jeunes préretraités ou intéressés à redevenir quasi parents) et les amis. À la précarité du lien d'emploi s'ajoute donc la précarité des formes de garde. Quant aux coûts, ce n'est certainement pas le montant des allocations familiales qui les couvre.

Une fois que l'enfant a atteint deux ans, d'autres problèmes surgissent alors pour lui : trouver une garderie qui a des places pour ce groupe d'âge, sans être trop loin, et espérer que ses heures d'ouverture soient compatibles avec les horaires de travail des parents. Actuellement, les horaires de garderies correspondent aux horaires des parents qui travaillent de « huit à quatre » ou de « neuf à cinq », du lundi au vendredi. Mais le développement de la flexibilité du travail et des horaires variables, autre nom de la compétitivité et de la mondialisation, crée un décalage important entre les horaires parentaux et ceux des garderies. Sans parler des solutions de dépannage nécessaires en cas de maladie de l'enfant ou de

travail en dehors du lieu habituel pour l'un ou l'autre des parents, ou les deux.

Puis vient l'âge de l'école. Notre système scolaire, tout normé qu'il soit par des équipes de plus en plus importantes de fonctionnaires dont le critère d'embauche semble être de n'avoir jamais mis les pieds dans une école et encore moins dans une salle de classe depuis leur petite enfance, fabrique en série des analphabètes diplômés et n'arrive pas à inculquer à l'ensemble d'une classe d'âge ces savoirs de base que sont la lecture, l'écriture et le calcul. Les services de garde parascolaires y sont en outre profondément sous-développés. Les coupes sombres qui ont été pratiquées durant la dernière décennie dans le personnel présent dans les écoles rend aussi de plus en plus complexe le maintien des enfants « atypiques » (tous ceux et celles qui ne correspondent pas au modèle de l'« apprenant » des ineffables documents ministériels) dans les classes ordinaires, d'où la popularité du Ritalin. De plus, dès l'école primaire, les parents doivent trouver des moyens de concilier les congés scolaires avec leurs propres congés.

Il est temps qu'on arrête d'aborder les politiques publiques en pièces détachées, à la petite semaine, en accordant une place centrale aux programmes plutôt qu'aux personnes qui doivent fonctionner dans ces programmes, le tout dans une mentalité gadgétique. Bien des aberrations – à nos frais, cela va sans dire – pourraient ainsi nous être épargnées.

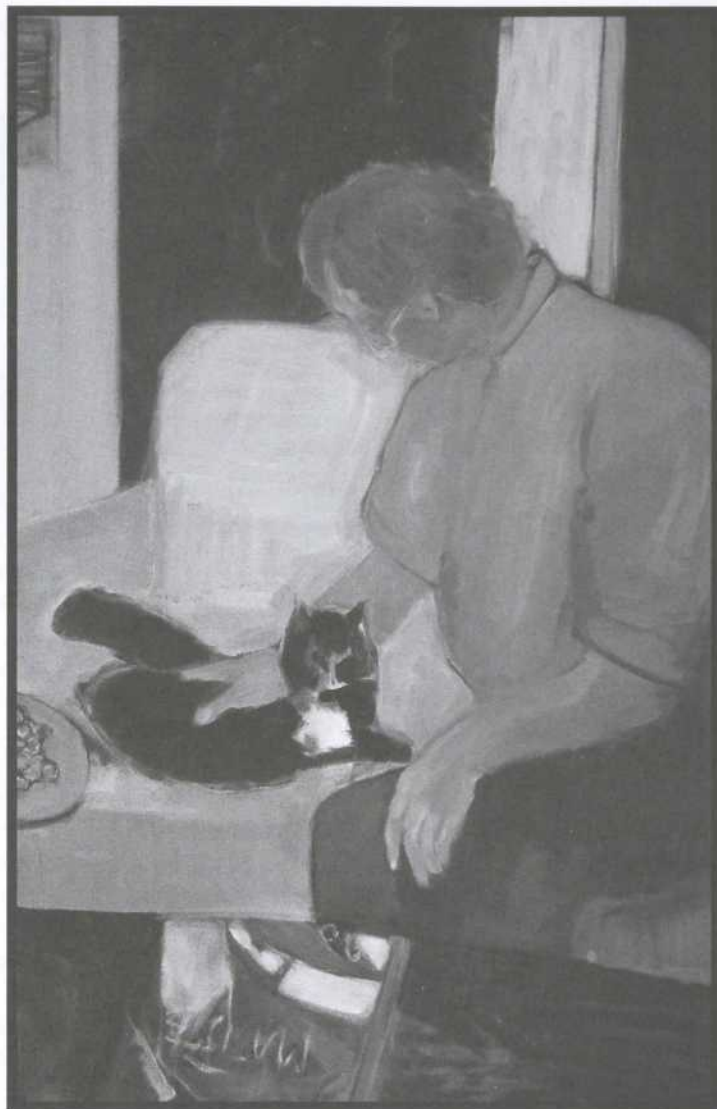
festement pour les jeunes parents moins un ancrage dans la généalogie ou une quelconque tradition qu'un investissement dans l'avenir. Certains psychanalystes vont même jusqu'à dire que les enfants constituent un capital narcissique pour les parents.

Rel. : Voyez-vous d'autres causes à ce désir d'enfant?

L.G. : Il ne faudrait pas oublier la pression du marché. Le bébé fait vendre – que l'on songe, par exemple, à la présence des bébés dans les médias et dans la publicité, à la profusion d'ouvrages de puériculture ou portant sur la prime-naissance et la prime-éducation depuis une vingtaine d'années. Mais c'est surtout l'offre médicale qui représente un marché financier aux profits considérables qui sait se faire discret en tant que tel aux yeux des principaux intéressés que sont les couples inféconds. Cette offre a été extrêmement forte, ciblée et soutenue depuis le début des procréations médicalement assistées, à la fin des années 70. L'Amérique du Nord a été, comme la France ou le Royaume-Uni, pionnière dans le développement de ces techniques et dans leur promotion. On a fait du « surf » sur la notion de désir d'enfant et, entre autres, sur la souffrance causée par l'absence d'enfant, par la stérilité. Ce fut une pression sans relâche mélangeant en permanence espoirs thérapeutiques, défis et fantasmes scientifiques, via un certain sensationnalisme médiatique.

Certaines causes, plus intimes, sont liées à la maîtrise de la procréation. Les enfants ont été de plus en plus programmés. Mais le corps n'étant pas une mécanique bien réglée, pas plus d'ailleurs que le désir et la vie psychique, le revers de la médaille ne s'est pas fait attendre : ce désir d'enfant s'est accompagné d'échecs dans la programmation. Devant ces aléas biologiques, somatiques, sexuels, de nombreuses femmes se sont senties « mauvaises programmatrices », coupables de ne pas réussir à procréer en temps et en heure. Je parle au passé, je pourrais parler au présent; cela constitue, pour elles, en plus d'un sentiment conscient d'échec personnel, une blessure narcissique importante. En instrumentalisant ainsi le désir d'enfant, en perdant parfois de vue la signification symbolique et imaginaire de la procréation, il n'est guère étonnant que des femmes et des hommes se soient soumis volontairement aux promesses et à certains mirages de la médecine de la reproduction!

Quand j'observe la génération des jeunes femmes actuelles, je vois poindre, de façon de plus en plus aiguë, un sentiment d'infertilité qui tient pour beaucoup à ce nouveau rapport à la procréation, au corps, au désir. Si elles ne par-



viennent pas à être enceintes dans les mois qui suivent l'arrêt de la contraception, ces jeunes femmes paniquent et mettent rapidement cela au compte d'une stérilité justifiant d'entreprendre immédiatement un traitement, synonyme aujourd'hui d'une assistance médicale à la procréation. Et globalement, le discours social se fait l'écho de ce sentiment bien que, du point de vue épidémiologique, il ne soit pas établi, à notre connaissance, que la stérilité accuse une nette progression.

Science et technique ont profondément modifié la représentation que les couples se font de la procréation, en particulier les femmes. On dit maintenant qu'on fait un enfant avec l'aide du médecin. Celui-ci est devenu un recours incontournable, non seulement pour toute procréation, mais aussi pour le suivi de la grossesse, celle-ci étant devenue un état quasiment pathologique si l'on considère la démultiplication des examens et des tests médico-biologiques. Je force un peu le trait, ici, pour faire comprendre l'évolution sociale actuelle.

Rel. : Dans ce nouveau contexte, les relations entre les hommes et les femmes se modifient profondément. Comment peut-on situer aujourd'hui la différence sexuelle?

L.G. : Vaste question! C'est vrai que les rapports entre les hommes et les femmes ont radicalement changé. Les rapports de domination ne sont plus de mise. Même s'ils existent encore sournoisement (par exemple à travers la persistance

MICHÈLE DELISLE,
LE CHAT BLEU,
HUILE SUR TOILE,
130 X 81 CM,
2002

des inégalités hommes/femmes, de la division sexuelle des tâches domestiques, du harcèlement, etc.), on ne peut plus les afficher avec autant d'aplomb et de cynisme qu'auparavant, du moins en Occident. Les sociétés évoluent vers des modèles plus paritaires devenant progressivement normes sociales.

Le nouveau rapport à la procréation prend place dans les nouvelles configurations du lien conjugal, matrimonial, mais aussi filial. Il appartient aux sciences humaines, aujourd'hui, de comprendre quelles sont les relations existant notamment entre l'apparition des techniques de procréation médicalement assistées, sur la scène médicale, et les modifications du rapport entre les sexes, sur la scène privée. Nous avons affaire à des changements non seulement technologiques et biomédicaux, mais aussi socioculturels dont le sens le plus souvent nous échappe.

Toutes ces modifications interviennent dans de nouvelles configurations de la famille. Certains sociologues parlent d'une désinstitutionnalisation de la famille, pouvant entraîner une « désaffiliation » des individus. Je n'irai peut-être pas dans cette direction là, car elle fige notre regard sur une réalité trop apparente, si j'ose dire. Certes, il y a changement de représentations et sans doute aussi, dans les faits, changement d'un certain ordre familial ou de coordonnées familiales très liées à la tradition de la domination masculine et au patriarcat.

La façon dont se pose la question de la procréation dans la vie sexuelle et conjugale pourrait être un indicateur de cette évolution. Après avoir dissocié la sexualité de la reproduction, ainsi que la conjugalité de la procréation, il est désormais de l'ordre des possibles de séparer les fonctions reproductives des fonctions sexuelles, et en particulier de s'affranchir de l'hétérosexualité et de la différence des sexes pour envisager la filiation. Avec en toile de fond un lobby homosexuel qui revendique l'accès « libre » à la parentalité. Ce que l'on a autorisé pour le traitement de la stérilité devrait l'être également pour toute demande au nom du principe d'égalité entre les individus.

Sous l'influence biomédicale, on a tendance à penser aujourd'hui que l'enfantement est d'abord une affaire de gamètes qu'il suffirait d'agencer, d'apparier, le cas échéant *in vitro*, en court-circuitant les limites humaines. Or, la psychanalyse et l'anthropologie nous apprennent que, pour se construire psychiquement, l'enfant a besoin aussi de symbolique. L'amour conscient qu'on lui porte ne suffit pas non plus. Jusqu'à maintenant, ce symbolique s'organisait dans le principe de la différenciation sexuelle et la famille distribuait des places dans une lignée, dans une généalogie.

Rel. : Les fonctions paternelles et maternelles se recomposent : « Couple un jour, parents toujours », affichait récemment une publicité. On parle volontiers de « fonctions parentales ». Que recouvre ce terme ?

L. G. : Le parental est très présent dans les discours. On dit qu'il faut éduquer les parents, soutenir la parentalité. Comme le désir d'enfant, le parental est une invention ré-

cente. Cette notion est apparue depuis que la famille a entrepris sa réorganisation en sortant du double principe de différenciation sexuelle des fonctions et de division des rôles et du travail auquel la famille traditionnelle s'articulait. Le parental est une nouvelle façon de désigner la présence, l'activité, la responsabilité que les parents, père et mère, doivent exercer auprès de l'enfant.

Le parental est une sorte de compromis trouvé face à des liens conjugaux que nous savons désormais précaires. Le parental est censé continuer au-delà du divorce : on se sépare du conjoint, mais on ne se sépare pas des enfants et l'on reste

Nous avons affaire à des changements non seulement technologiques et biomédicaux, mais aussi socioculturels dont le sens le plus souvent nous échappe. Toutes ces modifications interviennent dans de nouvelles configurations de la famille.

parents ensemble. On garde une espèce de souci commun qui ne devrait pas être dissout par la rupture des liens matrimoniaux.

Le parental représente une alternative ou un substitut à la division sexuelle des rôles. Avec l'idée d'une plus grande parité entre les hommes et les femmes, c'est comme si la distinction des rôles père-mère devenait obsolète. Il y a là une idée de neutralité éducative et affective dans la présence aux enfants. Cela peut introduire une confusion vis-à-vis des fonctions. Imaginairement et symboliquement, un père n'est pas une mère, et réciproquement.

Rel. : Quelles conséquences cette recomposition sociale peut-elle avoir sur la filiation ?

L. G. : La filiation aujourd'hui connaît sans doute les plus grands remaniements de son histoire. Nous sommes dans quelque chose de très étrange. L'imaginaire génétique est très prégnant dans nos représentations. À la formule : « Sang de mon sang, chair de ma chair », par laquelle les poètes et les parents évoquaient métaphoriquement la filiation, se substitue la formule « Gènes de mes gènes ». Nous pensons que la filiation se déployait plutôt sur un registre culturel, affectif, symbolique; maintenant, nous faisons parler l'ADN.

Quand l'ADN devient le garant d'une paternité, on va davantage dans le sens de la technique que dans celui de la civilisation. Toutefois, les recherches en paternité ne sont pas illégitimes ou non fondées, lorsqu'elles permettent à une mère, par exemple, de faire valoir les obligations morales et pécuniaires d'un homme qui est, parfois par inconscience ou légèreté, parfois à son insu, devenu géniteur. Mais cela ne suffit pas à l'engager dans une filiation ou dans sa paternité. Le

Un enfant pour soi?

DANIEL DAGENAIS

L'AUTEUR EST
PROFESSEUR DE
SOCIOLOGIE
À CONCORDIA

Aujourd'hui, on veut souvent un enfant *pour soi*, afin de vivre l'expérience enrichissante d'assouvir son désir d'enfant. Il s'agit moins de *fonder une famille*, expression devenue suspecte, sinon « réactionnaire »; de réaliser une dimension de notre être qui nous paraîtrait aller de soi (être homme, être femme); ou d'accepter que l'arrivée à l'âge adulte entraîne la nécessité de s'accomplir comme parent. Non. Il s'agit d'assumer notre rapport à l'enfant comme on assume d'autres expériences individuelles : pour la construction de soi.

Cette nouvelle place symbolique de l'enfant dans nos vies influence bien sûr la fécondité de toute une société. Lorsqu'il devient un projet existentiel, le désir d'enfant équivaut à d'autres projets individuels tout aussi attrayants : voyages annuels, vie sociale active, investissement de soi dans la carrière, vie culturelle enivrante, etc. En d'autres termes, on peut fort bien décider que d'autres projets existentiels sont plus importants, pour soi, et donc de ne pas avoir d'enfant. De plus, si avoir un enfant revient à réaliser pour soi une expérience enrichissante, cette expérience s'avère totalement assouvie avec la venue au monde d'un seul enfant!

Le rapport existentiel à l'enfant n'atteint pas que le nombre d'enfants qu'on a. Très souvent, on en vient à considérer que la présence d'enfants « nuit à la vie de couple », au lieu de la réaliser. De la même manière, vécu comme projet existentiel, le rapport à l'enfant modifie la façon d'exercer le rôle de parent : il s'agit, au fond, d'être « bien avec son enfant ». D'égal à égal, mieux, d'*ego* à *ego*. C'est ce rapport « démocratique » à l'enfant qui produit les interminables séances parlementaires où on voit un parent s'évertuer à expliquer à son enfant ce que « lui fait » ce qu'il fait, comme si la maturation était le résultat d'un processus de discussion rationnel! Que ce parent, épuisé, ait tôt fait de se changer en « négociateur syndical » menaçant

gène n'est ni vrai ni faux. Le gène parle le langage génétique, il ne parle pas un langage humain. Il faut donc être très attentif au risque de réductionnisme, lorsqu'on s'appuie sur lui pour fonder une preuve de filiation en particulier.

Rel. : Pendant que les fonctions parentales se recomposent, un nouveau rapport à l'enfance est aussi en train de se tisser. Comment voyez-vous cette évolution de la place de l'enfant dans la société? Qu'est-ce qui a été déterminant dans cette évolution?

L. G. : Depuis une trentaine d'années, nous avons assisté à une espèce de révolution silencieuse qui a radicalement changé notre regard sur l'enfant, mais aussi sur la famille. On ne peut pas en effet imaginer un nouvel enfant sans une nouvelle famille et sans de nouveaux éducateurs. J'ai essayé de comprendre les liens entre des événements très différents en apparence survenus depuis la fin des années 70 et qui par-

de faire grève ne fait qu'éclairer que, dans un cas comme dans l'autre, on est « entre individus ». Nous commençons seulement à réaliser que ce nouveau rapport implique un abandon du rôle pédagogique. Les enfants qui, aujourd'hui, vivent des problèmes d'adultes (stress, toxicomanie, violence, etc.) sont simplement laissés à eux-mêmes. Ils manquent de parentage. C'est sans importance qu'on identifie ce manque à un manque de « protection maternelle » ou « d'autorité paternelle ». Les deux carences ne font qu'une.

Laissée à elle-même, cette critique du rapport existentiel à l'enfant serait unilatérale. En effet, pour paraphraser le sociologue allemand Ulrich Beck, le rythme effréné exigé aujourd'hui par la société du travail constitue, au fond, un appel à une société de célibataires. Cela n'a aucun sens. En réponse à cet impérialisme de la société du travail sur l'espace-temps de la vie privée, il faut bien sûr revendiquer. Les garderies ne sont qu'une réponse partielle, car elles ne permettent pas toujours d'échapper au rythme dément de la société du travail et concourent parfois à y faire entrer les enfants qui font aussi du « huit à six ». Cela passe par une vigoureuse politique familiale qui permette d'aménager dans nos vies un espace propice à la fondation d'une famille. Mais il faut aussi que nous aménagions dans nos pratiques et notre éducation un espace symbolique à une famille qui, sans être celle de nos parents soit, tout de même, une famille. Autrement, nous faisons le jeu du système.

Quelle forme cela peut-il prendre? Entre autres, celle de l'éducation. À nos enfants qui approchent de la vingtaine, nous pourrions transmettre le message suivant, tout en admettant que nous ne l'avons pas tout à fait appliqué : vivez votre jeunesse avec enthousiasme, folie et pleine consécration; amusez-vous, étudiez, voyagez avec toute l'intensité que vous pouvez y mettre, mais faites-le avec l'intime conscience que cette vie jeune doit connaître son achèvement dans quelque chose qui ne concerne pas que soi, à savoir, la fondation d'une famille.

tipicent de cette révolution : la naissance sans violence, puis la médicalisation de l'entrée dans la vie, la multiplication des procréations médicalement assistées et l'émergence d'un « droit à l'enfant »; la découverte du fœtus, du bébé et du petit enfant et de leurs compétences; l'importance accordée à la parole dans les relations avec les tout-petits; la reconnaissance des traumatismes de l'enfance et de la naissance.

On a dit que tout se joue avant 6 ans, puisque tout se joue avant 3 ans, pour finalement affirmer que tout se joue à la naissance et même avant la naissance.

La petite enfance est une période de la vie au cours de laquelle peuvent, en effet, prendre place un certain nombre d'événements traumatiques, d'où l'idée de faire de la prévention précoce, de parler au bébé, de lui livrer des éléments sur ses origines, de le stimuler, de l'éveiller, y compris d'ailleurs par des apprentissages précoces, comme par exemple l'apprentissage de la musique ou de la lecture dès le berceau!

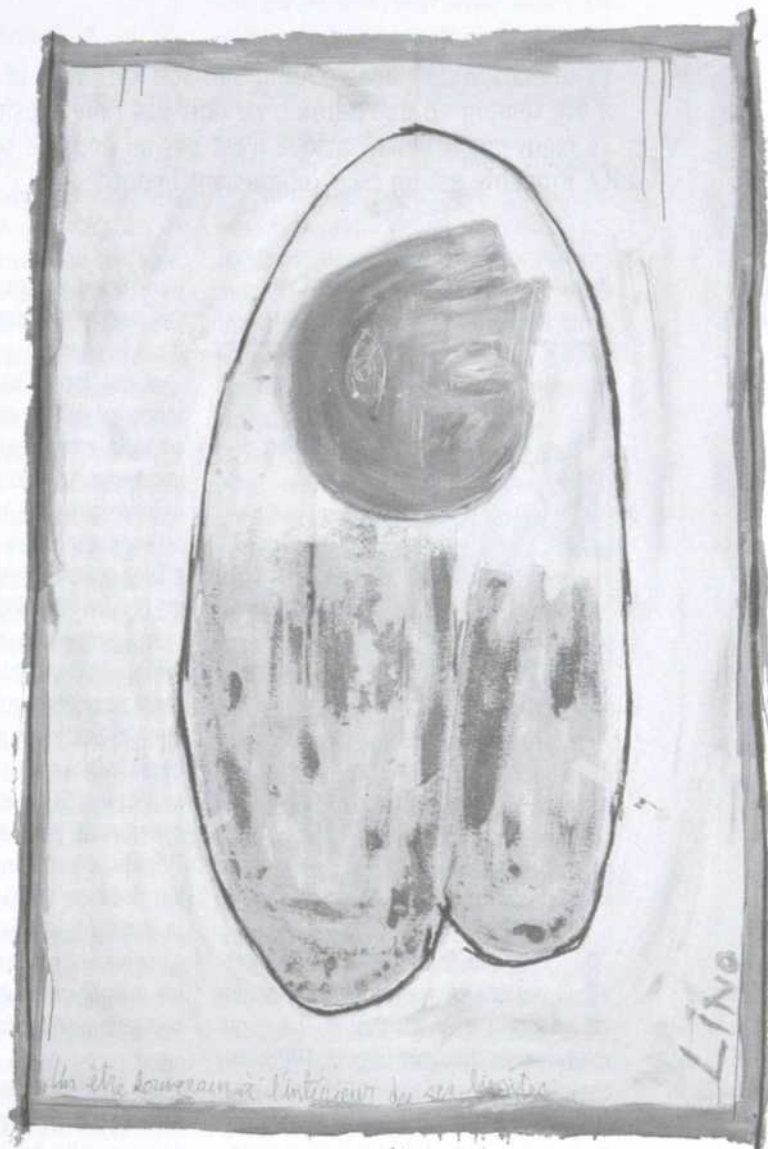
Après le droit à l'enfant, on assiste aussi à la recherche de l'enfant parfait. On est passé d'une aspiration à naître sans handicap ou maladie grave à une aspiration à naître normal.

L'émergence du droit des enfants a été déterminante dans la construction sociale d'une nouvelle sensibilité à l'égard de l'enfance. Une modification que je n'ai pas encore évoquée est la dénonciation des violences faites aux enfants, aussi bien les violences institutionnelles que les violences privées, comme la maltraitance, les abus, l'inceste ou la pédophilie, en particulier dans la vie familiale. C'est l'ultime phase à laquelle nous sommes parvenus à la fin du XX^e siècle. Un nouveau sentiment collectif se fait jour : l'enfance, toute l'enfance est en danger potentiel. L'intérêt pour l'enfant, est suspecté, et l'on finit par ne plus savoir départager avec certitude le normal du pathologique, la bonne de la mauvaise distance dans les relations adultes/enfants. L'adulte devrait en tous cas être toujours sur ses gardes.

Ce qui frappe beaucoup c'est la mise à distance progressive du corps des enfants. Leur corps c'est leur corps. Ainsi, le message de prévention repris à la lettre a pour effet que les adultes demandent une permission avant toute démonstration d'affection, voire toute assistance.

Dans mon livre, j'ai utilisé une formule choc : « L'avenir est dans l'enfance ». C'est pour montrer comment nous sommes passés d'une société adulto-centrée à une société pédo-centrée, une société dans laquelle nous avons pris conscience que tout se jouait très tôt pour les enfants et qu'il ne fallait pas passer à côté de cet enjeu social majeur. Cette prise de conscience aiguë est presque dramatique ou dramatise l'enfance. Tout se joue dans l'enfance, il faut donc vraiment mettre beaucoup de moyens au service de l'éducation, et de la prime éducation en particulier. ●

(ENTREVUE RÉALISÉE PAR ANNE-MARIE AITKEN)



LINO, *UN ÊTRE SOUVERAIN À L'INTÉRIEUR DE SES LIMITES*, 2002

Pour prolonger la réflexion

LIVRES

- DESCARRIES, Francine et CORBEIL, Christine (dir.), *Espaces et temps de la modernité*, Montréal, les Éditions du remue-ménage, 2002.
- DELUMEAU, Jean et ROCHE, D., *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990.
- GAVARINI, Laurence et al., *Le magasin des enfants*, ouvrage collectif sous la direction de Jacques Testart, Paris, François Bourin, 1990.

- GAVARINI, Laurence, *La fabrique de l'enfant maltraité. Un nouveau regard sur l'enfant et la famille*, avec Françoise Petitot, Paris, Érès, 1998.
- GAVARINI, Laurence, *La passion de l'enfant. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Denoël, Médiations, 2001.
- KEMPENEERS, Marianne, *Le travail au féminin*, Montréal, Gaëtan Morin, 1992.
- MÉDA, Dominique, *Le temps des femmes : pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, 2001.

REVUES

- BOIVIN, Louise, MINGUY, Claire et STANTON, Danièle, Dossier « Conciliation travail-famille : des marmots et des mots », *La Gazette des femmes*, mai-juin 1997.
- DESCARRIES, Francine et CORBEIL, Christine, « Entre discours et pratiques : l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960 », *Nouvelles Questions féministes*, vol 15, n° 1, p. 69-93.

L'espoir déçu du peuple birman

La libération de Madame Aung San Suu Kyi, dont le monde entier a été témoin en mai dernier, ne doit pas faire illusion. Le mouvement démocratique n'est pas au bout de ses peines. La Birmanie est un pays lourdement hypothéqué.

JEAN-MICHEL ARCHAMBAULT-CYR



jeune étant reconnue pour être revenue sur ses promesses à maintes reprises dans le passé.

C'est lors d'un soulèvement populaire, en 1988, que la junte a pris le pouvoir, renversant le vieux régime du dictateur Ne Win et écrasant dans un bain de sang les manifestants. Arrivée au pouvoir sous le nom du Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre (SLORC), la junte s'est toujours présentée comme une solution temporaire, allant même jusqu'à organiser des élections en 1990. Mais alors que le SLORC s'attendait à être plébiscité, la Ligue nationale pour la démocratie (NPD) de Aung San Suu Kyi remportait plus de 80 % des sièges. Depuis, c'est l'impasse. La junte, rebaptisée en 1996 Conseil d'État pour la paix et le développement (SPDC), s'accroche toujours au pouvoir malgré les nombreuses condamnations de la communauté internationale.

Une libération sur fond de crise

Alors qu'elle faisait face à d'énormes pressions internes et que le pays paria croulait sous les sanctions internationales, la junte se devait de frapper un grand coup symbolique en libérant la plus célèbre dissidente du monde. En effet, l'opposition politique, observant une trêve plus ou moins officielle les mois précédents, commençait à perdre sérieusement patience. De plus, ses pairs de l'ASEAN (l'Association des pays d'Asie du Sud-Est), malgré leur longue tradition de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays membres, éprouvaient de plus en plus de difficulté à présenter un front uni dans les forums internationaux pour défendre cette brebis galeuse, accueillie dans la controverse en 1997.

Depuis cette date, l'Union européenne refuse d'ailleurs de rencontrer l'ASEAN afin de protester contre l'entrée de la Birmanie au sein de cette association régionale. En novembre 2000, dans une décision sans précédent, l'Organisation internationale du travail (OIT) demandait à ses 175 États membres de revoir leur relation avec Rangoon et d'imposer les mesures nécessaires afin de faire cesser les travaux forcés imposés à la population. On estime de deux à huit millions de Birmanis, soit environ un sixième de la population, le nombre de victimes de cette forme d'esclavage. Assénant le dernier grand coup, le Sénat américain étudie présentement, avec le Bill 926, la possibilité d'interdire toute importation de textile birman en protestation



contre les conditions de travail qui prévalent en Birmanie. Toutes ces pressions ont fini par faire fléchir la junte et la forcer à libérer la lauréate du prix Nobel de la paix pour sa lutte non violente en faveur de la démocratie.

Tactique de diversion

Celle que l'on surnomme la « dame de Rangoon » avait pourtant mis tout le monde en garde, le jour même de sa

liberté retrouvée : « Ma libération ne doit pas être considérée comme une percée essentielle en faveur de la démocratie. Une véritable percée résiderait dans le fait que tous les Birmanis bénéficient des libertés élémentaires ».

Alors que la communauté internationale se félicitait de ces développements et que les projecteurs des grands médias se tournaient vers d'autres horizons, les différents acteurs de la société birmane, avec en tête la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) et les leaders des minorités ethniques, allaient de l'avant en proposant un dialogue tripartite avec la junte, afin de parler de transition, de partage de pouvoirs, de constitution et d'aide étrangère. L'Australie et, surtout, le Japon, impatients à l'idée d'asseoir leur influence sur ce territoire riche en ressources naturelles non exploitées, annonçaient les jours

principalement dans le nord du pays et dans les camps de réfugiés de Thaïlande.

Passée maître dans l'art de détourner l'attention et de gagner du temps, la junte s'est engagée quelques semaines après la libération de Madame Suu Kyi dans une guerre de mots avec l'ennemi commode de toujours, la Thaïlande. Prétextant une violation de son territoire par l'armée thaïlandaise, qui répliquait à une attaque de milices des barons de la drogue protégés par la junte – laquelle tirerait du *narcotrafic* jusqu'au tiers de ses revenus, selon certains observateurs –, Rangoon a fermé unilatéralement les frontières communes, multiplié les accusations virulentes et les discours guerriers contre Bangkok à travers ses médias contrôlés, expulsé plusieurs centaines de travailleurs thaïlandais, organisé des manifestations anti-thaïlandaises aux frontières, etc. Le message est clair : en ces temps « difficiles » pour la sécurité nationale, nulle dissension ne sera tolérée et tous doivent se ranger derrière la junte sous peine de se voir accuser de trahison.

Un régime de misère

Pendant ce temps, la situation économique et sociale des Birmanis continue à se détériorer. Même si la junte a renoncé depuis 1998 à produire des statistiques économiques officielles (personne n'était dupe de la manipulation qu'on leur faisait subir), l'économie est dans un marasme profond. Les quelques compagnies étrangères toujours présentes se retirent les unes après les autres, à la suite des pressions de groupes de consommateurs occidentaux. La monnaie nationale est maintenue artificiellement par la junte à un taux de 6 kyatts contre un \$US, alors que le florissant marché noir offre 1300 kyatts contre ce même dollar. L'hyperinflation a rendu les nécessités de base, comme le riz et l'huile, difficilement accessibles et fait craindre à plusieurs des émeutes semblables à celles de 1988, qui avaient fait plusieurs milliers de victimes.

Du côté scolaire, les universités sont toujours étroitement surveillées et, la plupart du temps, arbitrairement

fermées. En août dernier, 15 étudiants ont été arrêtés pour avoir formé un groupe de lecture et de discussion sur la démocratie. Quelques mois plus tôt, un recteur d'université de 73 ans a été condamné à sept ans de prison pour avoir déposé une pétition réclamant la libération de prisonniers politiques. Aucune liberté de presse n'est accordée et, dans son plus récent rapport annuel, l'organisme Reporters sans frontières écrit que « la Birmanie garde le triste privilège d'être la plus grande prison du monde pour les journalistes. »

Les minorités ethniques, quant à elles, affluent toujours régulièrement vers les pays limitrophes malgré les risques, fuyant les travaux forcés, les relocalisations massives et autres persécutions. Environ un million de Birmanis sont réfugiés en Thaïlande. La vaste majorité le sont de façon illégale et sont donc sans recours face aux abus et aux exploitations dont ils sont victimes.

L'avancée du VIH et du sida, niée par la junte, prend des proportions endémiques dans certaines régions, où un adulte sur 50 est infecté par le VIH : un des taux les plus élevés du monde.

C'est donc un pays lourdement hypothéqué qu'Aung San Suu Kyi a retrouvé en mai dernier. Malgré les espoirs suscités au moment de sa libération, il est clair que la junte militaire n'a aucunement l'intention de négocier pour remettre en place une administration civile et respecter le résultat des élections de 1990, qu'elle avait elle-même organisées.

Après 40 ans de régime militaire et de sang versé par de nombreuses générations, le mouvement démocratique n'est pas encore au bout de ses peines. La communauté internationale doit s'engager beaucoup plus sérieusement afin de mettre fin à la misère affligeant les habitants de la Birmanie qui, au moment de l'accession du pays à l'indépendance en 1948, était le plus grand exportateur de riz du monde et la seule démocratie de la région. Il figure aujourd'hui parmi la liste des dix pays les moins développés, selon l'ONU. ●

L'AUTEUR EST
COFONDATEUR DU
COMITÉ DE SOLIDARITÉ
BIRMANIE. IL REVIENT
D'UN SÉJOUR DE SIX
MOIS À LA FRONTIÈRE
THAÏLANDO-BIRMANE

DES FEMMES BIRMANES
PLANTENT DU RIZ
PRÈS DE RANGOON,
CANAPRESS/RICHARD
VOGEL

Le bénévolat : résistance à la logique marchande?

L'acte de bénévolat, libre et gratuit, est un geste de contestation radicale de la mondialisation marchande, laquelle affirme que le temps n'est que de l'argent



JACQUES T. GODBOUT

L'AUTEUR, SOCIOLOGUE,
EST PROFESSEUR À
L'INRS-URBANISATION

Le bénévolat appartient à l'univers du don. Le mouvement actuel de mondialisation marchande cherche à nous imposer une société fondée sur la croissance des marchandises. Il vise d'abord et avant tout à accroître la circulation des choses transformées en produits. Et pour cela, il doit les détacher de plus en plus des êtres, les alléger de leur poids symbolique et éliminer tout ce qui nous relie les uns aux autres sans recherche d'intérêt. C'est pourquoi le modèle marchand menace le rapport de don : le marché prétend tout simplement s'en passer.

Donner du temps au temps

Une des dimensions les plus précieuses de notre vie que le marché prend un soin particulier à organiser, à quantifier, à découper en tranches de plus en plus fines et précises, c'est le temps. Le marché aspire depuis ses débuts à détenir le monopole du temps; il rêve que tout notre temps lui soit consacré, soit à produire, soit à consommer. Tous connaissent la phrase de Benjamin Franklin : *Time is money*.

Le bénévolat s'attaque de front à cette prétention. Il accorde, au contraire, plus d'importance au lien qu'au produit, il accorde du temps au temps. C'est pourquoi on peut penser qu'il sera de plus en plus dans la mire du marché : pour l'encadrer, le soumettre à des objectifs qui ne sont pas les siens, diminuer l'importance de la relation que le bénévole entretient avec la personne qui reçoit ses services,

sacrifier la qualité du lien à l'efficacité des résultats, alors que, souvent, la qualité du résultat est justement dans le lien.

Cheap labor

Pour l'instant, le danger vient surtout de l'État. Les gouvernements ont tendance à soumettre le geste bénévole à leurs impératifs et à leurs priorités, à l'utiliser pour des motifs étrangers au bénévolat, pour régler par exemple leurs problèmes financiers, ce qui altère le sens du bénévolat qui devient du travail non payé, du *cheap labor*. On utilise de plus en plus des critères appartenant au monde salarial pour évaluer son efficacité : ce temps que donnent les bénévoles pourrait bien être de l'argent. Si le bénévolat accepte de s'intégrer à ce modèle, il est perdu. Le bénévolat aura de moins en moins de place et finira par n'avoir plus qu'un seul statut, celui de *cheap labor*.

Un contre-modèle

S'il veut avoir un avenir, le bénévolat doit avoir un statut autre que celui d'activité non salariée et ne pas essayer à tout prix de s'intégrer dans ce modèle productiviste. C'est l'enjeu fondamental. Sinon, il est condamné à devenir instrumental et, par ce fait même, à disparaître. Le bénévolat doit résister à cette définition hétéronome, qui confine à l'impossible reconnaissance de l'activité bénévole, et penser, au contraire, la société à partir des valeurs qui lui sont propres : les valeurs du don, fondées sur le lien social. Pour ce faire, il faut adopter un modèle qui part vraiment du relationnel, et non

pas des catégories propres au rapport salarial et au marché définissant le bénévolat par la négative – comme du personnel non rétribué. Il désigne plutôt la liberté du geste, il réfère au don, à un autre modèle, à une autre matrice.

Chaque fois qu'on donne, on affirme la valeur du geste gratuit, de la création, contre la tendance à tout produire. Chaque fois qu'on donne, on réaffirme ce droit des membres d'une société de refuser le modèle comptable, de se priver de leur droit au retour, de prendre le risque de la relation. Le don ajoute en permanence quelque chose aux équivalences comptables, mais le système marchand tend toujours à réintégrer ce surplus qu'introduit le don, à le ramener à un échange équivalent.

Avec la mondialisation et la généralisation du libre-échange, on entend de plus en plus raconter une seule histoire, celle du marché, comme si l'humanité ne vivait que de commerce, comme si tout n'était que produits. Ce siècle verra l'opposition entre un nouvel homme, produit et producteur, et l'*homo donator*, celui qui conteste cette vision de l'humanité. Les bénévoles seront au cœur de cette opposition majeure qui se dessine. Parce que le bénévolat est la preuve constante que le temps n'est pas de l'argent, témoignage permanent de la nécessité d'autres valeurs que celles marchandes, fondées sur la production. (Voir « Prendre la mesure du bénévolat », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. XVI, n° 1) ●

Sans bénévoles, les organisations communautaires et populaires ne pourraient mener à bien leurs luttes acharnées pour la justice sociale. Le bénévolat est sans conteste une forme de prise en charge, hors de la logique marchande, de multiples services d'entraide essentiels au vivre ensemble.

Il peut, cependant, s'inscrire dans la logique de la mouvance néolibérale dominante. S'il est un élément central de la résistance à la marchandisation du monde, il risque aussi d'en être un allié servile.

Le travail bénévole court le danger d'être instrumentalisé au service des priorités néolibérales

LUCIE BÉLANGER

L'action bénévole, dans le champ des services d'entraide, est un lieu privilégié de la responsabilité citoyenne : prendre soin, nourrir, faciliter l'accès, éduquer..., dans autant d'espaces de vie que l'école, la culture, les loisirs, la santé, l'environnement. Elle consiste à tisser des liens de solidarité entre les générations, entre diverses communautés culturelles et des groupes de personnes exclues et isolées socialement, entre voisins d'un quartier, pour que le quotidien des personnes – menacé d'invasion par les rapports marchands – ait un sens et soit vécu humainement. Cela résume l'histoire des petites et grandes corvées qui contribuent à façonner le monde que nous voulons laisser en héritage.

Un regard critique

Le travail bénévole ne s'exerce pas en vase clos, à l'abri des grands enjeux sociaux actuels liés à la mondialisation néolibérale et à la primauté accordée à la marchandisation de nos sociétés.

Nous assistons à une transformation radicale du rôle de l'État. Celui-ci renonce de plus en plus à sa souveraineté et à sa responsabilité sociale, pour devenir gestionnaire au service des pouvoirs économiques, au détriment du bien-être collectif des populations. Les bénévoles sont en première ligne pour constater les ravages que ce virage génère dans les services de santé, d'éducation, de soutien social aux familles, aux personnes seules ou âgées, etc. Parallèlement à ces ajustements structurels s'opère un ajustement des valeurs de solidarité en

favor d'une incitation à la résignation politique, propageant une culture du fatalisme, de la désespérance, mais aussi de la méritocratie. Les outils de promotion de la justice sociale deviennent des « irritants sociaux ». La défense des droits collectifs cède la place à la promotion de l'individualisme et la solidarité, à l'antagonisation des rapports sociaux.

Sur ce terrain miné, l'État lance un appel pressant aux ressources du bénévolat, pour compenser son désengagement social. La réponse est généreuse, mais peut-elle se contenter de combler les vides de la solidarité sociale créés par ce désengagement? Dans l'action bénévole, le discernement et la vigilance s'imposent donc.

L'invisibilité des femmes

Ce discernement doit s'ancrer dans l'analyse féministe. Celle-ci est d'autant plus indispensable qu'historiquement le bénévolat d'entraide a d'emblée été confié aux femmes. Sans leur accorder la reconnaissance de leur travail bénévole, sans leur consentir un nécessaire pouvoir d'intervention sur les visées politiques sous-jacentes.

Il y a une grande parenté entre les enjeux qui concernent le travail bénévole et ceux du travail domestique des femmes. Ils sont soumis au même processus d'invisibilisation, de dévalorisation et, paradoxalement, à une sur-enquête louangeuse qui vise à légitimer leur état « harnaché ». Quel est l'objectif de ce double discours, sinon de s'appropriier gratuitement le travail des femmes pour l'arrimer aux exigences des politiques néolibérales, génératrices de pauvreté et d'exclusion?

Tout comme le travail domestique, le bénévolat s'inscrit dans les marges des sphères officiellement productives générant du profit; il entre dans le temps non marchand : le temps de l'enfance, de la maladie, de la vieillesse. Et pourtant, il est indispensable au fonctionnement d'une économie néolibérale et patriarcale, car il contribue à diminuer les coûts de production et à assurer la paix sociale. Mais on tient à le contrôler étroitement et à étouffer toute forme de questionnement sur les choix de société implicites. Ou sinon, à discréditer les bénévoles : comment des femmes confinées à leur cuisine ou situées dans les marges bénévoles du temps et de l'espace de production pourraient-elles comprendre les complexes enjeux de société? Sont-elles mêmes considérées comme des citoyennes à part entière?

Dans le quotidien des gestes d'entraide, d'assistance, d'accompagnement, les bénévoles sont à même de toucher, de voir, de sentir les détresses humaines qui ne s'affichent pas sur les tableaux de la Bourse, mais qui sont le prix à payer pour que d'autres y voient leur cote monter. Ce savoir, il faut le porter haut et fort en public, de même que les solutions de rechange qui s'élaborent dans ces soi-disant marges, mais qui sont en réalité des lieux centraux de résistance pour un autre projet de société. Au Québec, en 1995, et dans plus de 160 pays en 2000, les femmes ont marché pour du Pain et des Roses, pour un monde d'où l'on exclura, non les personnes et leurs besoins, mais l'asservissement des personnes aux profits.

Le bénévolat est un geste éminemment politique. Nous devons nous imposer comme interlocuteurs et interlocutrices autonomes, incontournables dans le débat concernant les choix de société. ●



L'AUTEURE EST UNE
MILITANTE FÉMINISTE,
ENGAGÉE DANS LE
MOUVEMENT
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

Pour des lendemains pacifiques

Des familles qui ont perdu des leurs lors des attentats du 11 septembre ont mis sur pied un organisme, *Peaceful Tomorrows*, qui propose des solutions pacifiques aux conflits actuels. L'organisme a notamment envoyé une lettre au président Bush afin de demander que la guerre contre l'Irak soit évitée. Ses actions visent à sensibiliser la population aux conséquences des guerres, à rechercher des actions non violentes et à soutenir les personnes affectées par la violence et la guerre. *Peaceful Tomorrows* organise divers événements et fournit des renseignements (brochures, vidéos, etc.) que l'on peut trouver sur le site Internet : peaceful-tomorrows.org.

Une nouvelle CRC

La Conférence religieuse canadienne a pris un nouveau virage afin de simplifier ses structures et de concentrer ses énergies, tout en gardant le cap sur sa mission : être une voix prophétique dans la société et dans l'Église. Nous félicitons l'ancienne directrice de *Relations*, Gisèle Turcot, qui en est devenue la présidente. Les membres des diverses communautés religieuses se trouvent aujourd'hui face à trois défis à relever : en contexte de mondialisation de la peur, être des témoins de la force du Christ qui les habite; en contexte de mondialisation de la violence, rendre compte de leur option pour la non-violence; et en contexte d'insécurité économique, faire preuve de solidarité avec les personnes exclues du système dominant.

Une marche... à suivre

Deux ans après la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, le comité de suivi de la Marche tire un bilan des revendications nationales et internationales portées par les femmes qui y ont participé, dans une brochure éditée par les Éditions du remue-ménage : *Femmes en marche*. En plus des regards portés sur les actions et les revendications de la Marche concernant la pauvreté et la violence, cette brochure est surtout un regard tourné vers l'avenir. Car la marche a réussi à démontrer que la solidarité féministe mondiale est possible. Ce mouvement est là pour rester.

Mon travail en vaut-il la peine?

À l'occasion de la fête du Travail de 2002, le Congrès du travail, regroupant quelque 2,5 millions de syndiqués au Canada, a publié une étude intitulée *Mon travail en vaut-il la peine?* L'étude souligne que la plupart des emplois créés en 2002 sont de nature « précaire » (à temps partiel, temporaire, autonome ou une combinaison de ces catégories). Le pourcentage de personnes occupant ces emplois atypiques a atteint 28,3 % en 2001. La mauvaise qualité des nouveaux emplois créés se reflète aussi « dans la proportion des ménages qui affirment ne pas avoir les ressources nécessaires pour satisfaire leurs besoins de base, proportion qui a atteint 19 % par rapport à 14 % l'an dernier », selon l'étude du CTC. Le triomphalisme autour de la création d'emplois n'est donc pas tant celui des travailleurs que celui des investisseurs, qui ont été choyés par les politiques des dernières années.

Une coalition contre la guerre et les préjugés racistes

La concertation « Comprendre et agir pour une paix juste » a été mise sur pied peu après le 11 septembre 2001, à l'appel de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale. Cette coalition, dont fait partie le Centre justice et foi, réunit divers regroupements communautaires, syndicaux et de solidarité internationale. Elle a publié une déclaration intitulée *Non à la guerre, non au terrorisme* signée par 400 organismes, qui affirme la nécessité de s'opposer « à toute logique guerrière, à la haine qu'elle suppose et au racisme qu'elle génère ». Deux outils pédagogiques ont aussi été produits sur les causes des conflits et sur les enjeux de sécurité du point de vue des droits humains, des droits des immigrants, etc. Ils sont accessibles sur le site www.aqoci.qc.ca

Copenhague 2002

Le congrès de Copenhague de décembre 2002 prendra une grande décision : celle d'intégrer plusieurs pays d'Europe centrale à l'actuelle Union européenne. Trois pays sont déjà écartés : la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, n'ayant pas terminé leurs négociations. Les dix pays en course (Lettonie, Estonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Malte et Chypre) devraient être intégrés en 2004, mais ils doivent encore résoudre de nombreux problèmes, notamment les questions d'agriculture et de budgets (Source : *Europe Infos*, Bruxelles).

La folle gestion des déchets

La véritable solution environnementale à la gestion des déchets ne se trouve pas dans un bac plein. Le recyclage, sans être une solution à rejeter, ne doit pas pour autant cacher que l'issue au problème des déchets réside dans notre manière de consommer.

FRANÇOIS MORIN

L'AUTEUR EST
POLITOLOGUE,
CONSULTANT EN
ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Au Moyen Âge, dans l'Europe fraîchement urbanisée, on jetait les ordures au caniveau, dans la rue, sans se soucier de ce qu'elles allaient devenir. Aujourd'hui, même si nous les mettons dans des contenants idoines, ne faisons-nous pas un peu la même chose? Sommes-nous véritablement davantage préoccupés de l'avenir de nos ordures?

Les raisons de nous en inquiéter ne devraient pas manquer, parce qu'une des principales caractéristiques du vivant est de produire des déchets et de générer des résidus. Ces derniers nous en apprennent long sur les habitudes de vie de ceux qui les génèrent. Les dépotoirs et les latrines ne figurent-ils pas parmi les endroits de fouilles de prédilection des archéologues : déchets d'aujourd'hui, artefacts de demain?

Dans la société d'abondance, les déchets abondent. Certains diront que nous avons une gestion responsable de nos déchets, que nous pratiquons la récupération et le recyclage et qu'il y aurait lieu d'être optimiste. Est-ce si sûr?

Des ordures étouffantes

L'été dernier, début juillet, les autorités de la ville de New York ont annoncé la suspension du recyclage de certains déchets, dont le verre, les plastiques et les cartons alimentaires (comme la bonne vieille pinte de lait) pour au moins deux ans. Peu de temps après, certains arrondissements de la nouvelle Ville de Montréal faisaient face, lors des soumissions pour le renouvellement des contrats de collecte sélective, à des hausses de coûts pouvant atteindre plus de 100 %. Montréal obtint même des conditions spéciales de Québec afin de prolonger les contrats existants et recommencer le processus d'appel d'offres.

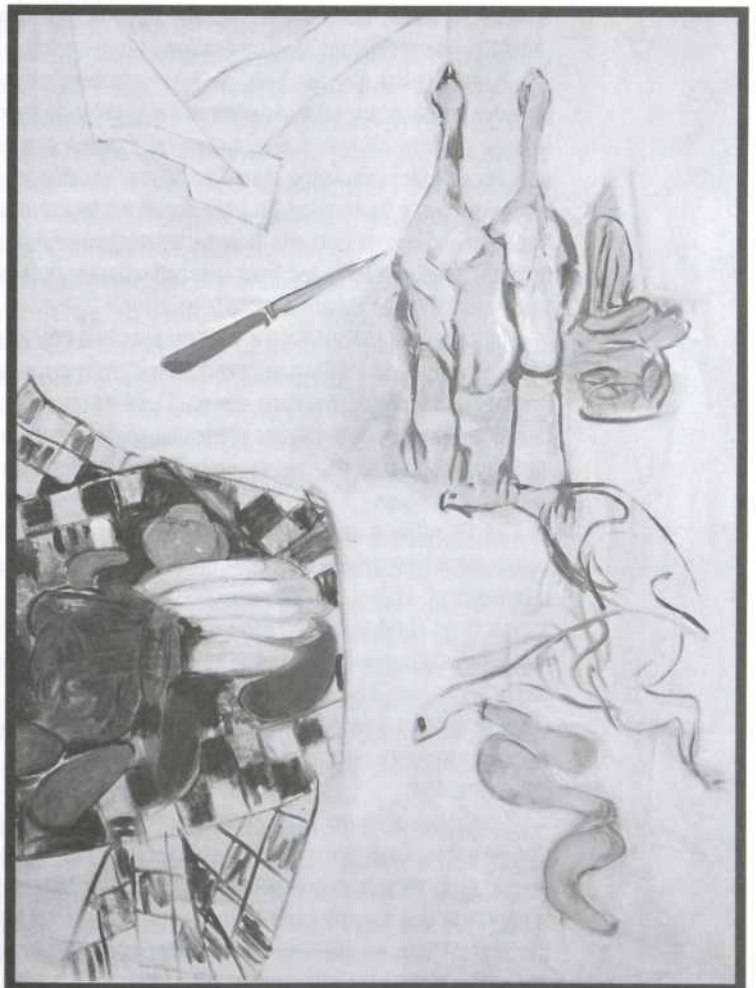
Alors que nous pensions que tout allait pour le mieux, nous nous apercevons que ce n'est pas nécessairement le cas. À l'été 1987, les images d'une barge chargée d'ordures ménagères, traînant depuis deux mois dans la

région de New York, ont déferlé sur les écrans de télévision du Canada, venant ainsi mettre la question de la gestion des déchets en Amérique du Nord à l'avant-scène de l'actualité. *The Thing, Stinky, Wastezilla*, quel que soit le nom qui lui fut donné par les médias américains, cette montagne d'ordures et son tour des Amériques à la recherche d'un dépotoir allaient alerter bien des consciences : allions-nous étouffer sous nos ordures?

Le Québec n'était pas en reste avec la carrière Miron, à Montréal. Odeurs, vermine et pollution étaient le lot des populations environnantes et la promesse de fermer le site au plus tôt était un préalable pour tout candidat aux élections municipales. Des groupements de citoyens préoccupés par la gestion des ordures virent le jour. Les déchets et leur gestion devenaient le principal enjeu environnemental de la fin des années 1980.

De nombreuses initiatives

Cet enjeu allait mobiliser d'importantes énergies au cours des années suivantes; il fit même l'objet d'une grande consultation



MICHÈLE DELISLE,
LA GRANDE TABLE
AU POULET,
HUILE SUR TOILE,
158 X 114 CM,
1999

publique, en 1996, avec plus de 600 mémoires déposés au BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). Chose surprenante, on ne se contenta pas d'en discuter, on mit également en place une série de mesures. Le gouvernement du Québec alla de la *Politique de gestion intégrée* au *Plan d'actions 1998-2008* pour détourner nos rebuts de l'enfouissement et de l'incinération. De leur côté, les municipalités dotèrent leurs citoyens de bacs de recyclage et, ainsi équipés, ils purent participer aux programmes de collecte sélective. Le recyclage et la récupération devenaient les nouvelles vertus cardinales de la protection de l'environnement et de la préservation des ressources.

L'avenir s'annonçait plein de promesses : plus on récupérerait de matières et leur trouverait de nouveaux débouchés, plus on réduirait notre volume de déchets dans des proportions importantes, jusqu'à leur élimination. On alla même, en raison de la connotation péjorative du terme *ordure*, jusqu'à adopter le terme *matières résiduelles* pour traduire tout le potentiel que recelaient la récupération et le recyclage.

Et maintenant que les bacs de recyclage bien alignés le long des trottoirs attendent sagement d'être vidés de leur contenu de papiers, de boîtes de conserve et d'autres plastiques, que le site de l'ancienne carrière Miron ne dégage plus d'odeurs et que la vermine l'a abandonné en faveur des stationnements des restaurants minute, ne serions-nous pas en droit de nous « péter » les bretelles collectivement et de savourer le triomphe de nos succès?

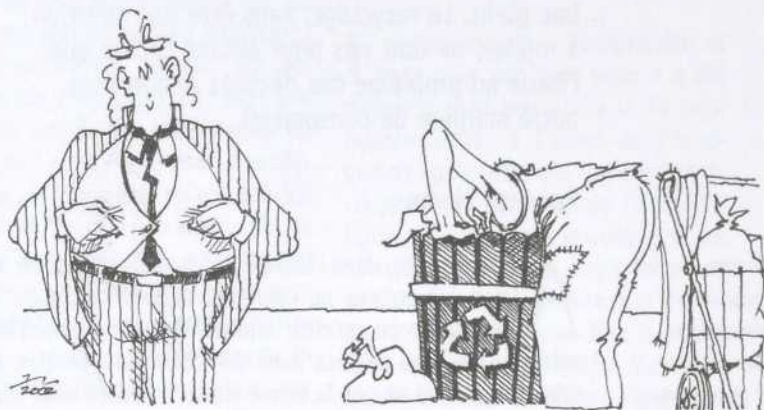
Mais encore faudrait-il qu'il y ait un succès à célébrer! Au début des années 1990, nous produisions près de sept millions de tonnes de déchets; dix ans plus tard, après un ensemble de mesures et de multiples programmes de sensibilisation et d'éducation, nous produisons un peu plus de 12 millions de tonnes de déchets.

Ces 12 millions de tonnes de déchets ne sont toutefois pas uniquement constituées d'ordures domestiques. Ces dernières représentent moins du tiers des déchets générés, les deux autres tiers étant occupés, à part approximativement égale, par les déchets produits par les industries et commerces, et par le secteur de la construction et de la rénovation. Le recyclage domestique renferme peut-être moins de potentiel que nous l'aurions cru pour réduire la masse des déchets destinés à l'élimination.

Il reste que nous sommes encore loin du taux de récupération possible. Nous pourrions recycler facilement le double de ce que nous recyclons présentement. Devant ce fait, certains répondront que nous devons redoubler d'efforts pour intensifier le recyclage, en utilisant des sacs d'épicerie afin de le rendre plus simple, plus attrayant et plus efficace.

...GRANDE CONSULTATION
PUBLIQUE... METTRE
EN PLACE DES
MESURES...

...REGRETTE EN CIRCULATION...



Cependant, si le recyclage fait bel et bien partie de la solution, compter sur cette action pour diminuer la quantité de déchets serait comme écopier le Titanic avec une cuillère à soupe : nous aurons beau y mettre la meilleure volonté du monde, nous risquons davantage de développer une sévère *tendinite sociale* que de réussir à sauver le navire.

Les limites du recyclage

Le recyclage des déchets, bien qu'il ait été en progression constante, a été largement distancé par la croissance de la production de déchets. L'écart ne cesse de se creuser. La solution du « tout recyclage » ne tient pas ses promesses, ni sur le plan de la rentabilité économique ni, paradoxalement, sur celui de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources.

Si le recyclage fait bel et bien partie de la solution, compter sur cette action pour diminuer la quantité de déchets serait comme écopier le Titanic avec une cuillère à soupe.

Lorsque fut mise en place la collecte sélective au Québec, on savait que le recyclage n'était pas rentable, que le fait de transformer une matière pour la remettre en circulation avait un coût élevé. On croyait toutefois que cela serait compensé par le développement des marchés pour les produits recyclés et par les économies réalisées sur la diminution d'ordures envoyées à l'élimination.

On croyait en effet qu'en garantissant des approvisionnements importants et stables en matière première (déchets), il serait possible de rendre le recyclage rentable. Cela ne s'est cependant pas produit, paradoxalement en raison même de la stabilité de l'offre. Si l'on considère les déchets comme une matière première, on doit aussi prendre en compte le fait que

celle-ci soit en compétition avec la matière première « neuve ». Si le producteur de matière neuve peut moduler l'offre en fonction de la demande, la collecte sélective ne permet pas cette souplesse, car l'offre est constante. Réussir en ce qui concerne le volume de recyclage, c'est donc bien souvent échouer sur le plan financier.

Ce problème pourrait être – du moins en partie – compensé par les économies réalisées en raison du fait que nous n'ayons pas à payer pour enterrer les déchets que nous recyclons. Malheureusement, l'augmentation du volume des déchets que nous produisons annule des avantages du recyclage. D'autres conditions sont aussi nécessaires pour parvenir à des réductions de coûts.

Les différents contrats de ramassage et de gestion des déchets sont établis sur la base de coûts par résidence, et non en fonction du volume et du poids de déchets ramassés. Pour réaliser des économies, il faudrait qu'il y ait une diminution de service, par exemple, que le volume de déchets baisse suffisamment pour que l'on puisse passer de deux collectes à une seule par semaine. À l'heure actuelle, l'objectif de faire des économies est donc très difficile à atteindre.

Et l'environnement?

Si nous voulons évaluer la pertinence de cette approche, nous ne devons pas considérer uniquement l'aspect des coûts directs, car il s'agit aussi d'une mesure de préservation des ressources et de protection de l'environnement. Dans cette optique, tout déchet non enfoui et remis dans les circuits de la consommation devrait être un avantage environnemental. Mais, les choses ne sont pas toujours aussi claires.

Le recyclage ne préserve des ressources que s'il remplace une matière neuve et ne protège l'environnement que si l'impact environnemental du recyclage est moindre que la production de la matière première; ce qui est loin d'être aussi évident qu'il n'y paraît.

La matière neuve ne se remplace pas facilement. Sauf de rares exceptions, elle perd de la qualité au recyclage. Les plastiques, par exemple, ne se recyclent pas en matière « vierge ». Ils sont le résultat du mélange de résines diverses et d'éléments de durcissement qui ne peuvent, à l'heure actuelle, être séparés. On ne peut donc reprendre le processus au départ, ce qui limite fortement les possibilités d'utilisation. Il faut alors se contenter de « fondre », en vue d'emballages industriels ou de bancs de parc, ou fabriquer de nouveaux bacs de recyclage!

Pour ce qui est de la protection de l'environnement, il faut se demander ce qui a le moins de conséquences négatives : l'enfouissement ou le recyclage? Le processus de recyclage suppose un investissement en énergie pour transporter, manutentionner et transformer ces matières. Les conséquences sur l'environnement seraient peut-être moindres, dans certains cas, si ces matières étaient enfouies.

Il nous faut revoir certaines conceptions populaires par rapport à la protection de l'environnement et à la question de l'enfouissement pour y apporter des nuances importantes.

On a toujours vanté les mérites du biodégradable par rapport au non-biodégradable. Si cela est vrai dans la plupart des cas, c'est toutefois loin de l'être en ce qui concerne la gestion des déchets. Le fait d'être difficilement dégradable signifie qu'un plastique sera un déchet stable qui ne contaminera ni

La solution du « tout recyclage » ne tient pas ses promesses, ni sur le plan de la rentabilité économique ni, paradoxalement, sur celui de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources.

l'air ni l'eau en se dégradant, alors que les milliers de tonnes de matières biodégradables qui l'entourent produiront des gaz à effet de serre, comme le méthane, et risqueront de contaminer entre autres les eaux environnantes.

Si nous voulons protéger efficacement l'environnement, il est préférable de ne pas enfouir ce qui est biodégradable plutôt que de ne pas enfouir le plastique. Or, nous faisons le contraire.

Pensez tôt plutôt qu'agir tard

Trop souvent, collectivement et individuellement, le recyclage est plus une excuse environnementale face au gaspillage qu'une véritable solution. Si nous voulons régler le problème des déchets, il faut agir en amont des « poubelles ». Le déchet le plus facilement recyclable, le meilleur pour l'environnement et pour la préservation des ressources, est celui qui n'est jamais produit, fabriqué, consommé.

Le véritable enjeu de la question des déchets n'en est pas un de recyclage ou d'enfouissement, mais relève de la consommation. Le déchet ne se génère pas spontanément dans les maisons! L'objectif que nous devrions alors partager collectivement n'est pas d'augmenter le volume du recyclage, mais de réduire globalement le volume de nos déchets. Nous éviterions ainsi que nos produits se ramassent à la poubelle et au recyclage.

Concrètement, cela se traduit par une consommation sélective plutôt que par une collecte sélective. Lorsque nous achetons un produit, demandons-nous quelles sont les conséquences environnementales qui résultent de sa fabrication. Quel usage en ferons-nous? Comment en disposerons-nous? Et, finalement, existe-t-il une autre solution, moins polluante? Ces questions valent pour le produit que nous consommons, mais aussi pour celui qui sera fabriqué dans le but de le remplacer sur les tablettes.

C'est à cet ensemble de questions qu'il nous faut apporter des réponses, et ce, en visant de ne recourir au recyclage qu'en cas de besoin absolu. Celui-ci n'est qu'une solution complémentaire au problème des déchets, lequel doit être traité de façon prioritaire. ●

Le testament d'un théologien

Le dernier livre d'André Naud, *Les dogmes et le respect de l'intelligence*, – paru récemment chez Fides – offre une thèse audacieuse sur le rôle du magistère ecclésial. Les idées novatrices de l'auteur, inspirées par les écrits de la philosophe Simone Weil, ouvrent un fructueux débat sur une nouvelle manière de concevoir l'enseignement de l'Église catholique, dans le respect des sujets croyants et une nouvelle manière pour ceux-ci de l'accueillir, sans faire fi de leur intelligence.

GREGORY BAUM

Ce livre est une œuvre posthume. Mon ami André Naud, professeur titulaire à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, est mort en juin dernier. Théologien présent au concile Vatican II, André Naud a beaucoup réfléchi dans les dernières années de sa vie à la parole des évêques et au rapport entre la foi et la raison. Il a été très marqué par la pensée théologique de Simone Weil, jeune intellectuelle française, décédée durant la Deuxième Guerre mondiale. « J'ai enfin compris grâce à Simone Weil, que les dogmes ne sont pas

faits pour qu'on se voie obligé d'y adhérer, que la liberté de l'intelligence doit être totale et doit pouvoir s'exercer non seulement sur l'ensemble des dogmes mais sur chacun d'entre eux. J'ai appris à savourer tout ce qu'implique le fait que l'intelligence puisse être ce qu'elle est, même dans la foi. », déclara-t-il.

La position de Simone Weil

D'origine juive, Simone Weil avait découvert le Christ et son œuvre de libération. Sa foi était profonde, mais elle a carrément refusé d'entrer dans l'Église catholique. Son refus résidait d'abord et avant tout dans le fait que l'Église exigeait de la part de ses fidèles une ferme adhésion à ses dogmes. Simone Weil croyait bien à l'Incarnation, à la Trinité et à la Rédemption, mais elle ne voulait pas que sa foi soit un acte d'obéissance à la prédication de l'Église. Selon elle, si l'Église a pour mission de proposer avec autorité les grandes vérités de la foi, elle ne peut cependant pas exiger l'adhésion de ses membres à ces dernières.

Chaque personne reste libre face à la prédication des dogmes jusqu'à ce qu'un souffle divin touche son intelligence et lui laisse entrevoir la lumière que ces dogmes jettent sur son expérience spirituelle, sur sa lecture de la Bible et sur son désir d'aimer. Nous pouvons croire les grandes vérités de la foi quand la Parole de Dieu nous en convainc. Simone Weil ne considérait pas sa foi comme un acte d'obéissance, mais plutôt comme une illumination de l'Esprit, une intelligence au-delà de la raison naturelle, – en d'autres termes – un état d'âme surnaturel.

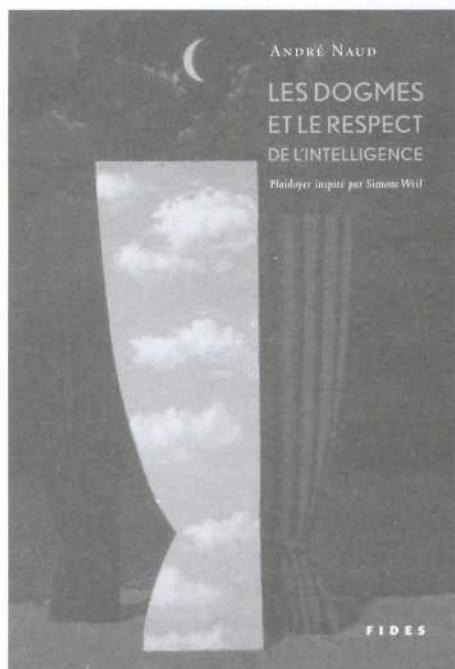
Bien que Simone Weil pensât que l'Église ne devait pas exiger l'adhésion de ses membres à sa doctrine, elle reconnaissait le rôle du magistère.

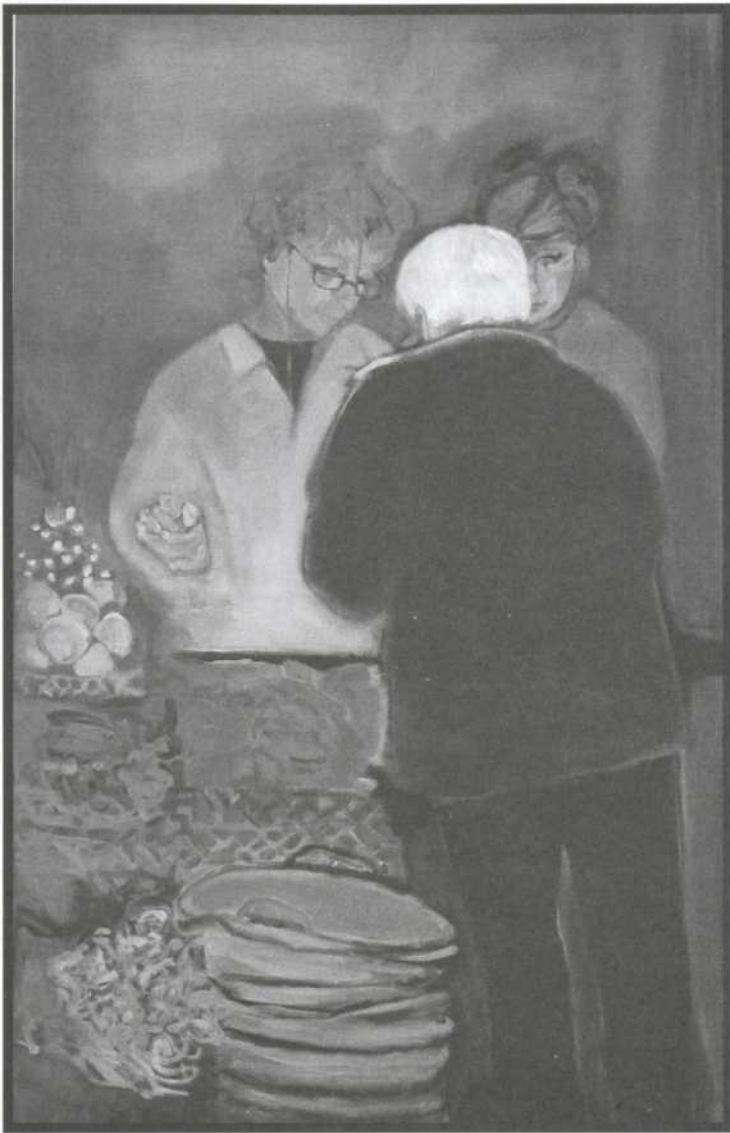
André Naud propose une lecture critique de la pensée de Simone Weil. Grâce à une recherche détaillée et patiente, il découvre que plusieurs théologiens ou prêtres, qui comptaient parmi ses amis, ont mal interprété sa pensée. Tous étaient profondément impressionnés par son génie philosophique et son désir de sainteté. Ils étaient néanmoins troublés par son refus de devenir catholique et par sa critique radicale de l'Église. Ils ont interprété cette attitude critique comme le résultat d'un certain rationalisme ou d'une confiance excessive en l'intelligence humaine. André Naud cite cependant des textes weiliens qui prouvent le contraire.

Cette jeune croyante ne s'est pas opposée aux dogmes; elle attendait humblement d'être enseignée par la Parole de Dieu; elle acceptait les grandes vérités de la foi prêchées par l'Église comme des mystères surnaturels et reconnaissait que l'intelligence de ces vérités est toujours « dans un miroir, d'une manière confuse » (1 Cor. 13, 12). Dans la foi, la connaissance s'accompagne toujours d'ignorance.

Bien que Simone Weil pensât que l'Église ne devait pas exiger l'adhésion de ses membres à sa doctrine, elle reconnaissait le rôle du magistère. Selon elle, l'Église avait autorité pour proposer son enseignement et les fidèles étaient tenus de l'accueillir avec respect, de le contempler dans la prière et l'amour. Cependant ils restaient libres. Si, malgré leur prière et leur amour, ils trouvaient qu'ils ne pouvaient pas intégrer cet enseignement dans la vision plus large de leur foi, ils n'étaient pas tenus d'y adhérer.

Dans la tradition catholique, Simone Weil considérait que l'axiome *Extra ecclesiam nulla salus* (« Hors de l'Église, point de salut ») était contraire à tout ce que la foi nous dit du Dieu amour. Ayant étudié les grandes religions asiatiques, la philosophe française avait acquis la ferme conviction qu'il y a dans ces religions des idées et des pratiques par lesquelles la Parole de Dieu introduit les humains à la vie surnaturelle.





Simone Weil donnait un autre motif pour inviter l'Église à reconsidérer le rôle du magistère. Celui-ci présente son enseignement comme *semper idem* (toujours identique), alors qu'en réalité ce dernier a évolué au gré des conditions changeantes de l'histoire. L'exemple particulier qu'André Naud analyse dans son livre est l'évolution historique de ce même axiome *Extra ecclesiam nulla salus*, y compris l'enseignement récent du concile Vatican II qui reconnaît la présence de la Parole de Dieu dans l'histoire.

L'interprétation d'André Naud

Dans son livre, le théologien québécois nous dit qu'il a été nourri par la pensée de Simone Weil et qu'elle a été pour lui source de soulagement spirituel. À travers la dialectique de la fidélité et de la liberté, il a retrouvé la joie et la sérénité face à son Église. Cependant, André Naud ne resitue pas sa thèse dans le grand débat théologique sur le développement dogmatique qui a eu lieu dans l'Église catholique après le concile Vatican II.

Il aurait pu comparer sa propre approche avec la proposition audacieuse d'Avery Dulles, devenu cardinal, sur l'historicité des dogmes et donc sur la nécessité de les réinter-

1. Avery Dulles, «Doctrinal Renewal»: A Situationist View», *The Resilient Church* (Garden City, NY : Doubleday 1977), p. 45-62.

prêter dans un nouveau contexte.¹ Avec d'autres théologiens, André Naud prend acte du fait que les catholiques contemporains possèdent une conscience historique et trouvent presque impossible d'embrasser tout le système dogmatique formulé dans une culture tellement différente de la leur.

Il est, de plus, pleinement conscient que les catholiques ordinaires qui adhèrent au credo de l'Église retiennent ce qu'ils jugent valable de l'enseignement du magistère, surtout sur les questions morales. Conquis par les grandes valeurs évangéliques – l'amour, la justice et la paix – les fidèles ont tendance à prendre seuls leurs décisions devant les défis concrets de leur vie personnelle.

Comme Simone Weil, André Naud croit fermement aux dogmes définis par les grands conciles de l'époque des Pères de l'Église : l'Incarnation, la Trinité, la Rédemption et la Résurrection. À l'instar de bien des théologiens, – y compris des orthodoxes, des anglicans et des protestants –, André Naud accueille ces dogmes comme une clarification de la Révélation présente dans le Nouveau Testament. Mais, par ailleurs, il se demande si l'Église, surtout depuis la Réforme du XVI^e siècle, n'est

pas allée trop loin en précisant toujours davantage la Révélation divine, cumulant doctrine sur doctrine, précepte moral sur précepte moral, au point que l'Évangile de Jésus est devenu un volumineux catéchisme. D'après lui, le développement doctrinal depuis le concile de Trente a été inspiré, en partie, par le désir de créer une unanimité théologique dans l'Église et de renforcer le pouvoir de la papauté sur les âmes et sur les institutions.

André Naud défend la liberté des fidèles devant les enseignements ecclésiaux. Il croit même que la mission pastorale de l'Église serait plus fructueuse si la présentation du message évangélique se faisait plus courte et plus concentrée sur les grands mystères de la foi. Puisque les dogmes ne sont pas des vérités abstraites, mais des vérités pratiques qui ouvrent au mystère de Dieu et donnent sens à la réalité terrestre, il est important que les fidèles gardent leur liberté spirituelle et deviennent capables, par la réflexion, la prière et l'amour, d'intégrer les dogmes dans une vision holistique de leur foi.

Comme pasteur, André Naud ne pense pas que la théologie du magistère qu'il préconise soit source de confusion dans l'Église. On pourrait penser qu'elle permettrait alors à chaque croyant de se façonner sa propre religion. Mais le théologien québécois n'a aucune sympathie pour « un catholicisme à la

MICHÈLE DELISLE,
L'ÉCHANGE, HUILE
SUR TOILE, 195 X
114 CM, 2002

carte » qui justifierait une vie facile et agréable, en conformité avec la culture dominante. Selon lui, à travers les grands mystères révélés, clarifiés par les credos classiques, Dieu nous appelle au sérieux de la vie. Il existe une distance entre nous et ce que l'Évangile appelle « le monde », qui exige un dialogue critique avec la culture dans laquelle nous vivons et nous invite à servir la société dans l'optique du Royaume. Dans cette mission, le pluralisme des perspectives est enrichissant, porteur de fruits.

Une réflexion à poursuivre

Je suis fasciné par le fait qu'André Naud propose à l'Église d'adopter la manière d'enseigner les dogmes que Simone Weil a développée. Toutefois, avant de prendre position face à cette thèse audacieuse, il faudra attendre le débat entre théologiens pour apporter une lumière nouvelle sur le sujet. Selon André Naud, ceux qui veulent défendre la théologie traditionnelle du magistère doivent résoudre le problème, soulevé par Simone Weil, des évolutions de la doctrine officielle de l'Église.

Le théologien québécois n'a aucune sympathie pour « un catholicisme à la carte » qui justifierait une vie facile et agréable, en conformité avec la culture dominante.

Reprenons l'exemple mentionné par la philosophe française, celui de la formule « Hors de l'Église, point de salut ». Selon l'affirmation solennelle du concile œcuménique de Florence, en 1442, « l'Église croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui se trouvent en dehors de l'Église catholique, non seulement païens, mais encore juifs ou hérétiques et schismatiques, ne peuvent devenir participants de la vie éternelle, mais iront dans le feu éternel qui a été préparé par le diable et ses anges, à moins qu'à la fin de leur vie ils ne lui aient pas été agrégés; elle professe aussi que l'unité du corps de l'Église a un tel pouvoir que les sacrements de l'Église n'ont d'utilité en vue du salut que pour ceux qui demeurent en elle, pour eux seuls jeûnes, aumônes et tous les autres devoirs de la piété et exercices de la milice chrétienne enfantent les récompenses éternelles. » (Denzinger, n° 1351).

Pour ne pas être mal compris, le *Florentinum* a ajouté une citation de saint Fulgence (467-532) : « Personne ne peut être sauvé, si grandes soient ses aumônes, même s'il verse son sang pour le nom du Christ, s'il n'est pas demeuré dans le sein et dans l'unité de l'Église catholique. » L'enseignement du *Florentinum* rappelle la déclaration solennelle de Boniface VIII en 1302 : « Nous déclarons, affirmons et définissons que la soumission au Pontife romain est nécessaire pour le salut de tout être humain. » (Denzinger, n° 875).

Simone Weil trouvait épouvantable la formule « Hors de l'Église, point de salut ». André Naud nous rappelle qu'à la fin des années 1940, Leonard Feney, bon prêtre œuvrant dans le diocèse de Boston, avait l'habitude de prêcher la doctrine du

concile florentin. Selon lui, tous les protestants devaient aller en enfer. En 1953, après une démarche du diocèse, le Saint-Office condamna la thèse du Père Feney et publia une déclaration adoucissant la doctrine traditionnelle. Il est vrai, dit le Saint-Office, que le salut est offert à l'humanité par l'Église catholique, mais on peut être membre de ce corps *in re* (réellement) ou bien *in voto* (par un désir conscient ou inconscient), condition qui s'applique aux protestants de bonne volonté. Il est évident que ce n'est pas ce qu'a enseigné le concile de Florence.

La nouvelle interprétation de la réalité surnaturelle de l'Église, présentée par le Saint-Office, a été développée de façon audacieuse par le concile Vatican II : « Puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière des humains est réellement unique, à savoir divine, nous devons tenir que l'Esprit saint offre à tous, d'une façon connue de Dieu, la possibilité d'être associés au mystère pascal. » (*Gaudium et Spes*, n° 22)

Cet enseignement est tout à fait compatible avec la position théologique défendue par les Pères grecs de l'Église, voulant que la Parole de Dieu agisse dans toutes les grandes traditions de sagesse et que l'Église ait commencé avec Abel (*Ecclesia ab Abel*) et embrasse tous les humains touchés et transformés par la grâce divine.

Le concile de Florence et le concile Vatican II peuvent-ils avoir raison tous les deux? Une solution de facilité serait de dire qu'un développement doctrinal, guidé par l'Esprit à travers les siècles, a approfondi la conception de l'Église. Mais cette réponse se heurte à deux difficultés.

D'une part, croyons-nous vraiment qu'au temps du *Florentinum*, tous les chrétiens non catholiques et tous les autres humains allaient en enfer? Non, disons-nous aujourd'hui. Cette idée sous-tend une caricature de la divinité qui rend presque impossible la foi en un Dieu amour. De plus, il faut avouer que cette doctrine de l'exclusion a conduit les catholiques à traiter « les autres » avec mépris.

D'autre part, même si l'Église reconnaît un développement doctrinal au cours de son histoire, elle nie catégoriquement qu'un tel développement change le sens des dogmes définis dans le passé. L'évolution dogmatique rend explicite ce qui était implicite dans une doctrine ou bien, utilisant la raison humaine, elle déduit d'une doctrine une nouvelle vérité, mais – selon le magistère – elle ne modifie jamais la signification du dogme, comme le dit un canon du concile Vatican I : « Celui qui dit que, sous l'influence du progrès scientifique, il est possible de donner une signification aux dogmes proposés par l'Église qui soit différente de celle que l'Église a toujours comprise, *anathema sit*. » (Denzinger, n° 3043).

Jusqu'ici, le magistère n'a jamais donné d'explication théologique de ces moments de rupture dans l'évolution doctrinale au sein de l'Église catholique. Je partage l'avis d'André Naud qui dit qu'aucune réfutation de sa thèse sur l'enseignement de l'Église et le respect de l'intelligence des croyants ne sera crédible si elle n'apporte pas une explication convaincante des évolutions qui ont marqué l'enseignement du magistère. ●

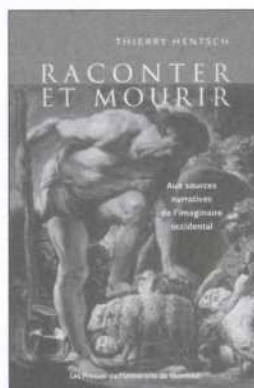
Les Presses de l'Université de Montréal Nouveautés



ÉTHIQUE DE L'INFORMATION
Fondements et pratiques au Québec depuis 1960
Armande Saint-Jean

Une étude approfondie sur l'éthique de l'information à travers l'histoire sociale du journalisme au Québec des années 60 à nos jours.

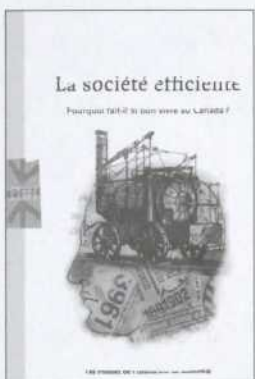
306 pages • 26,95 \$
Coll. Paramètres



RACONTER ET MOURIR
Aux sources narratives de l'imaginaire occidental
Thierry Hentsch

Un ouvrage d'une grande densité sur les récits fondateurs de l'imaginaire occidental.

432 pages • 29,95 \$



LA SOCIÉTÉ EFFICIENTE
Pourquoi fait-il si bon vivre au Canada ?
Joseph Heath

Un essai fascinant et provocateur sur le présent et l'avenir économique et social de la société canadienne.

Coll. Champ libre
432 pages • 24,95 \$

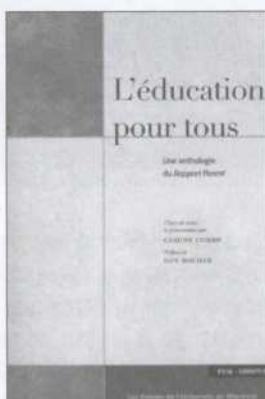


LE NOUVEAU MONDE NUMÉRIQUE

Le cas des revues universitaires
Gérard Boismenu
et Guylaine Beaudry

Le rôle et la place des revues universitaires à l'ère du numérique. Un enjeu stimulant pour la communication scientifique.

Coll. Champ libre
180 pages • 24,95 \$

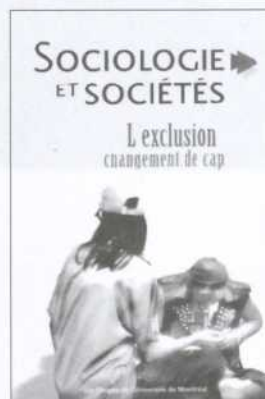


L'ÉDUCATION POUR TOUS
Une anthologie du Rapport Parent

Préface de Guy Rocher
Choix de textes et présentation par Claude Corbo

Un choix judicieux de textes qui permet de replonger dans les débats majeurs qui ont transformé la société québécoise et dont les répercussions sont encore palpables.

Coll. PUM • Corpus
440 pages • 34,95 \$



Revue SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS
Vol. XXIII, #2
L'exclusion : changement de cap

Ce numéro aborde la thématique de l'exclusion dans une toute nouvelle perspective analytique.

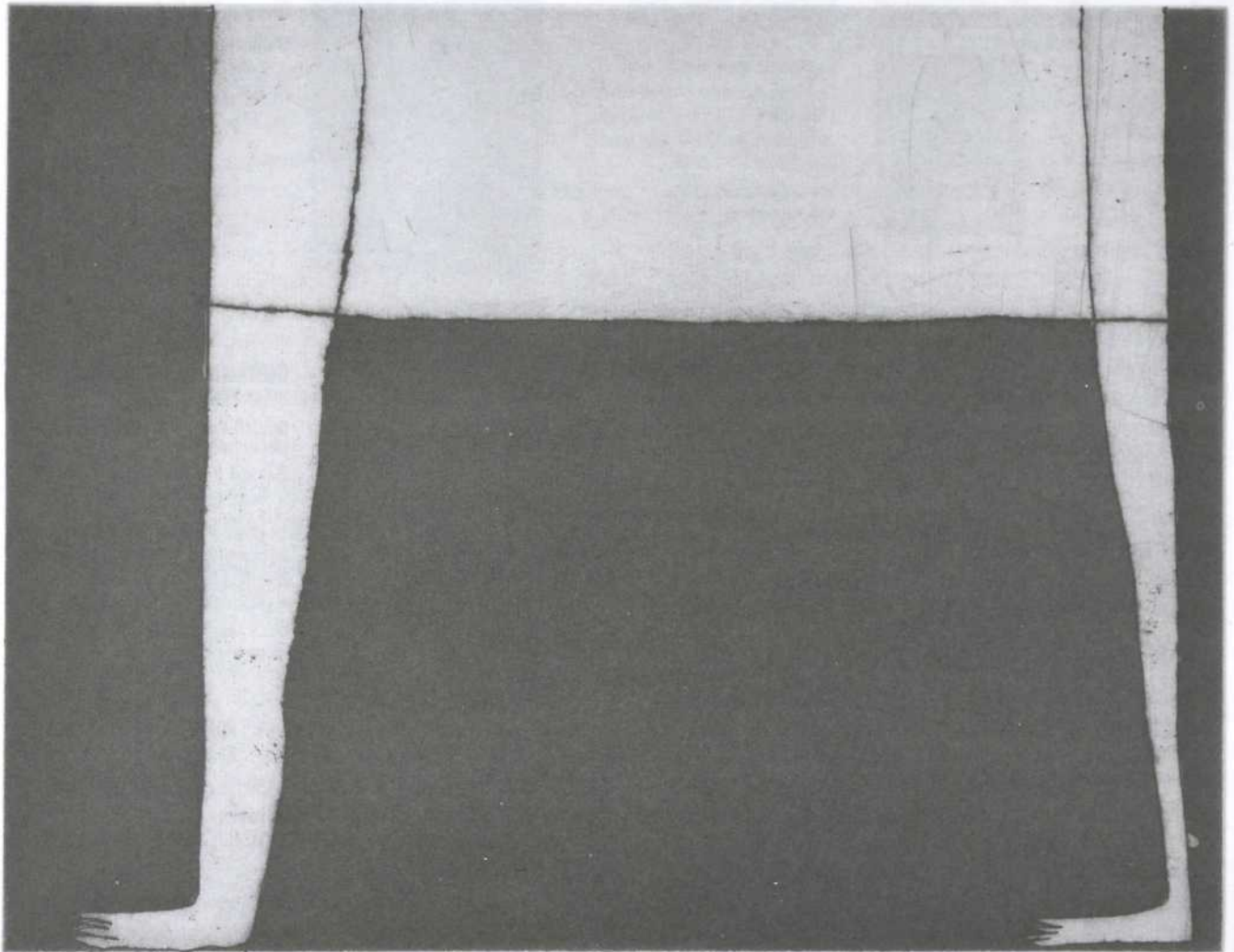
224 pages • 22,00 \$

www.pum.umontreal.ca DISTRIBUTION FIDES

PUM

Université 
de Montréal

3. Photographie des ombres



SANS TITRE,
EAU-FORTE, 2002

TEXTE : HÉLÈNE DORION
ILLUSTRATION : ELMYNA BOUCHARD

Je déambulais, mes pensées allaient dans tous les sens : les feuilles à peine rougies, mes mains crispées par le vent froid, les poèmes de Ted Hughes que je venais de lire, la vie menue qui tourbillonne, – ce courrier accumulé sur ma table de travail, le rosier à tailler, les textes à écrire dans les délais, la terre à retourner pour préparer le prochain printemps. Mes pensées allaient dans tous les sens.

La veille encore, j'étais au milieu d'une trentaine d'étudiants qui, les yeux vifs, accueillaient mes propos autour de l'écriture, autour des mots qui remuent au plus profond de soi, ébranlent et reconstruisent aussitôt les fondations sur lesquelles je pose à peine le pied, sachant qu'il n'y a de certitude qu'ancrée à l'éphémère, au passage sans cesse recommencé de l'être et des choses.

Je déambulais, les arbres s'ébrouaient, le soir lentement s'immisçait dans les heures. En même temps je revoisais le visage de *Woman of the High Plains* de Dorothea Lange, – visage transperçant l'espace sans artifice qui laisse toute place à la sensation de détresse, une main sur le front, l'autre sur la nuque, les lèvres tendues dans ce qui, étrangement, ressemble à un sourire. Plus de ciel que de terre; ainsi dépouillé, le paysage impose sa force. Depuis des jours, sans que je sache pourquoi, cette photographie me hantait.



Le journaliste s'est levé, a serré la main que lui tendait le personnage en le remerciant de s'être si aimablement prêté au jeu de ses questions. Il est resté longtemps immobile, un livre posé sur la table, parmi les tasses de café et les verres à moitié vides qui composaient un tableau chaotique.

Drôle de vie que la mienne, s'est-il dit. Je vais de livre en livre, sans jamais me poser quelque part. Je déambule d'une page à une autre, pressé de questions sur la réalité ou non de mon existence, la vérité ou non de ce qui m'arrive, puis, à la fin, me voilà projeté dans un autre monde, à la fois proche et lointain du précédent. Du coup, je n'ai envie que d'une chose : clamer haut et fort que j'existe bien! que les noms ne sont ni garants de vérité ni témoins de réalité! que ce monde est absurde et petit, qui nous

retient dans ses filets pour que nous ne fassions jamais que nous agiter dans nos vies, nous agripper lâchement aux barreaux de nos prisons, et tenir là, jour après jour, année après année! Et s'il me faut user de déguisements, laisser ma parole pourrir dans ma bouche, me modeler aux seuls artifices de ce monde, je préfère disparaître!



Je déambulais, la nuit avait engouffré les restes de clarté, j'avais à tâtons le long des ravins. Je ne voyais presque rien, et des mots ont commencé à résonner, des phrases à se dessiner. À nouveau j'allais être secouée.

Le visage inapaisable de *Woman of the High Plains* de Dorothea Lange a reparu. C'était donc cela, l'intranquillité, ce sourire incertain – une main étreignant la nuque, l'autre, le front –, ce monde qui étouffe en nous, ce trop de vide dans le paysage des vies, des personnages qui n'en peuvent plus d'acquiescer, de quêter des identités toujours ébranlées, des personnages qui n'en peuvent plus de n'être que cela, vieilles peaux de personnages, et aboient comme des chiens dans nos veines.

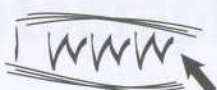
Se taira-t-elle un jour, cette douleur que traîne chaque fois ce mot, humanité?

Je suis retournée sur mes pas. Oui, sans doute, j'écrirais d'autres livres, je creuserais encore des trous dans le sol pour ne jamais croire la marche assurée, le monde, une fois pour toutes, tracé, déjà donné, chaque chose nommée. Je lutterais encore contre l'absence – de sens, de vie, de résistance –, et préserverais ainsi en moi cette part d'ombre qui est une part de fragile vérité.

Des livres plein les poches, je déambulerais encore.



SITES INTERNET



RELATIONS SUR LE WEB, ENFIN!
www.revuerelations.qc.ca

Faisant mentir l'adage qui veut que les cordonniers soient les plus mal chaussés, il nous revient de présenter dans nos pages, à tout seigneur tout honneur, le site de la revue. Projet qui mijote depuis un certain temps, le voilà

auteurs qui y figurent pour- ra s'inscrire sur une liste d'envoi à cet effet, en cli- quant sur le bouton approp- rié.

Mais le site, plus qu'une vitrine, se veut également un lieu de recherche. On pourra y consulter les index des numéros antérieurs. De plus, les archives mises à la disposition des internautes rassem- blent un nombre important d'articles déjà parus, regroupés selon un ordre thématique : Autochtones, citoyenneté, droits humains, écologie, femmes, guerre, immigration, international, mouvement social, néolibéralisme, pauvreté, résistance, santé, travail, etc. Bien entendu, les articles les plus récents – toujours ceux des huit derniers numéros – ne peuvent être consultés, pour ne pas scier la bran- che – le support papier – sur laquelle nous sommes assis.

enfin abouti. Le site sera mis en ligne le 15 décembre 2002. Un slogan tout en mouvement accueille le visiteur dès le seuil du site et traduit bien l'esprit qui anime depuis toujours *Re- lations* : la revue qui met les points sur les i!

Le site se veut, tout d'abord, une agréable vitrine : on peut y consulter le sommaire détaillé des huit derniers numéros, accompagnés de leur page couverture. À chaque article des diverses rubriques est joint un petit résumé qui met l'eau à la bouche, que l'on peut lire en cliquant sur le titre. Seuls l'éditorial et le texte d'ou- verture du dossier apparaissent *in extenso*.

Bien sûr, le nouveau numéro, celui du mois courant, occupe une place centrale, dont le sommaire et la page couverture servent de page d'accueil au site. Le déplacement de la souris sur l'écran en dévoilera le mystère, comme la lumière jaillit des ténèbres. Énigme que je vous laisse le soin de découvrir.

Il est à noter que le visiteur qui désirerait recevoir, une quinzaine de jours avant la parution de chaque nu- méro, la liste des articles et des



t-il, avec le temps, un forum, lieu de débat autour d'un thème de contro- verse. Ce qui est sûr, c'est que cet es- pace sur Internet ne restera pas sta- tique et poussiéreux. Nous le voulons vivant et dynamique, lieu de création et d'innovation.

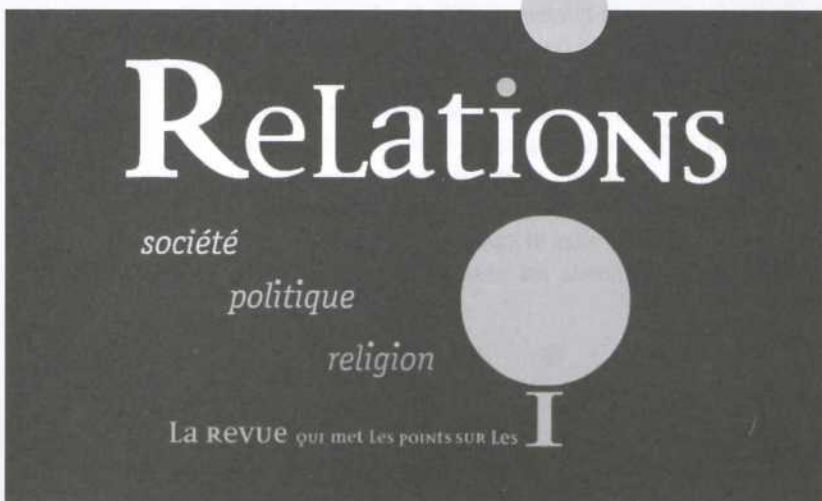
Sous le bouton *Soirée Relations*, seront annoncées les tables rondes



publiques que nous organisons de temps à autre, les jours qui suivent la sortie d'un numéro, afin de poursuivre la réflexion autour du thème du dossier.

De nombreux sites Internet sont aussi offerts sous forme de liens. Ceux, bien entendu, qui sont recensés dans cette chronique, mais aussi ceux qui nous paraissent simplement intéres- sants à visiter pour le contenu qu'ils offrent en syntonie avec celui de *Relations*. Ils sont réunis par thèmes.

Le bouton @, qui permet de nous envoyer un message courriel, nous le voulons plein de promesses. Créer une interface aussi simple que possible entre la lettre de la revue et la parole des lecteurs. Peut-être le site comprendra-



Le site est ouvert. Enfin. Une aventure commence, qui prolonge celle, merveilleuse, de la revue. Nous souhaitons qu'elle soit aussi la vôtre.

JEAN-CLAUDE RAVET

VIDÉO



QUELQUES RAISONS D'ESPÉRER...

RÉALISATION : FERNAND DANSEREAU AVEC L'AIDE DE JACQUES PAYETTE
 PRODUCTION : ÉRIC MICHEL (ONF)
 DISTRIBUTION : ONF
 DOCUMENTAIRE, COULEUR, 83 MIN

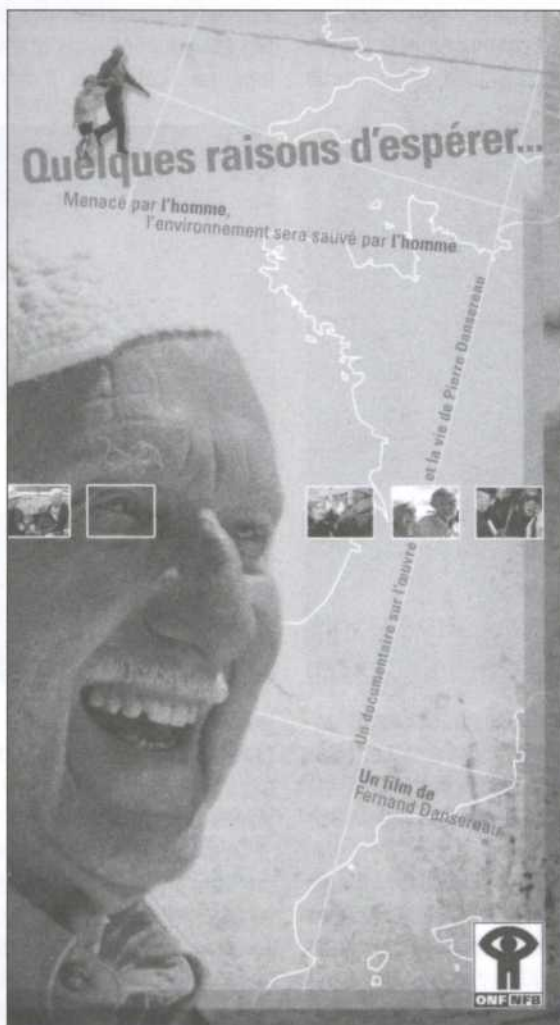
Ce documentaire nous fait visiter les paysages d'une vie : celle de Pierre Dansereau. À travers les lieux et les personnes qui ont marqué et influencé la carrière de cet écologiste de répu-

qu'il y avait encore beaucoup plus à apprendre.»

Décodeur des écosystèmes, ces relations subtiles et vitales qui unissent et structurent les communautés végétales, Dansereau passe allègrement des considérations écologiques aux considérations sociologiques et philosophiques. À partir de sa longue pratique de la rigueur scientifique et de l'examen méthodique de la nature, il s'autorise à prendre la parole sur les

seule attitude capable de nous préserver de la médiocrité. Car, pour lui, « toutes nos faillites sont des faillites de l'imagination ».

Une scène du documentaire est particulièrement émouvante. Filmée du haut d'une des tours du Wold Trade Center quelques mois seulement avant l'attentat, le scientifique poursuit un dialogue avec son arrière-petite-fille qui affirme : « Ma génération n'a pas d'espoir... il y a tellement de choses



Relations

tation mondiale, se révèle « un vieil homme qui, pourtant, garde l'espérance et conserve son optimisme ». C'est là tout l'intérêt de cette œuvre.

Âgé de 90 ans, Dansereau profite de ce tour d'horizon pour livrer, comme un testament, son espérance vivace et luxuriante. Les prises de vue magnifiques qui accompagnent et servent le propos sont propices à nous communiquer la capacité d'émerveillement d'un homme à l'œil vif et toujours jeune. Un homme qui révèle puiser son optimisme à la source du mystère : « On peut être, dans la vieillesse, un peu plus à l'aise avec le mystère qu'on ne l'était auparavant. Le mystère, on l'a fait reculer un peu, puisqu'une partie du mystère s'appelle l'ignorance. Mais chaque fois que nous avons appris quelque chose, nous avons découvert

enjeux les plus fondamentaux de l'existence humaine.

N'est-ce pas là une des responsabilités primordiales de l'intellectuel dans la cité? Dans la droite ligne de la grande tradition humaniste, Dansereau communique ici aux générations suivantes des raisons de vivre et d'espérer. Il cherche à susciter la foi en la capacité humaine de bâtir un avenir meilleur. Ce qui, selon lui, demeure la

qui se passent dans le monde et qu'on ne peut ignorer. » Ces mots troublants, dans ce contexte, donnent à réfléchir...

Si une part du mystère s'appelle « ignorance », Pierre Dansereau nous rappelle magnifiquement ici qu'une autre part s'appelle aussi « espérance ».

MARCO VEILLEUX



Témoin, chimiste, écrivain

PRIMO LEVI, *DERNIER NOËL DE GUERRE*, ÉD. 10/18, COLL. DOMAINE ÉTRANGER, PARIS, 2002, 125 P., ET *POETI*, ÉD. LIANA LEVI, COLL. PICCOLO, PARIS 2002, 54 P.

Quinze ans après sa mort, deux récentes publications viennent nous rappeler que Primo Levi était d'abord et avant tout un nouvelliste. Célèbre pour son apport monumental à la mémoire de l'extermination des Juifs

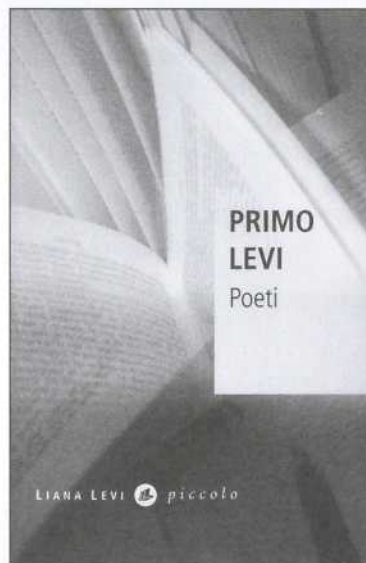


d'Europe, il est méconnu comme auteur de nouvelles – il en a pourtant écrit plus de deux cents.

Né à Turin d'une famille juive assimilé, Primo Levi est déporté à Auschwitz en février 1944 à l'âge de 24 ans, parmi les quelque 6750 Juifs italiens qui seront expédiés vers les camps de la mort. Des 650 personnes qui composent le premier convoi auquel il appartient, ils seront trois à s'en sortir. De ce voyage dans l'abîme, Primo Levi reviendra avec le témoignage le plus lu sur la Shoah, un des plus beaux livres qui soit sorti de l'enfer de la Seconde Guerre mondiale, un témoignage d'une

sobriété classique : *Si c'est un homme*, paru en Italie en 1947. Poursuivant une brillante carrière de chimiste, « l'écrivain du dimanche », comme il se qualifiait lui-même, publiera de nombreux ouvrages, témoignages, recueils de nouvelles, essais. Dans toute son œuvre, il se livrera à une profonde méditation sur la fragilité de la condition humaine aux prises avec le mystère du mal. Il se donnera la mort en 1987...

Les recueils *Dernier Noël de guerre* et *Poeti* rassemblent des nouvelles qui ont été publiées dans le quotidien turinois *La Stampa* et d'autres publica-



tions entre 1949 et 1987. Écrites sur plus de 40 ans, elles sont d'une grande diversité et renferment une pluralité de registres narratifs.

Tenant parfois de la science-fiction ou de l'absurde, quelques fois autobiographiques (notamment *Dernier Noël de guerre*), les courtes histoires qui composent les deux ouvrages recèlent toutes un élément oppressant et décrivent, sur le mode fantastique ou poétique, un monde inquiétant peuplé d'animaux anthropomorphiques, un futur où la mort est décidée d'un coup de crayon par un fonctionnaire : un avenir dont les dérives ressemblent à autant de mises en garde, sous l'éclairage d'un certain passé proche...

Primo Levi raconte tantôt avec l'intérêt objectif du technicien, tantôt avec l'ironie du moraliste de haute volée, tantôt avec l'appréhension d'un homme

qui a expérimenté dans sa chair les catastrophes auxquelles peut conduire le « sommeil de la raison », toujours pour le plus grand plaisir du lecteur.

CLAUDE RIOUX

L'avenir du christianisme

THÉRÈSE NADEAU-LACOUR, *LE TEMPS DE L'EXPÉRIENCE CHRÉTIENNE. PERSPECTIVES SPIRITUELLES ET ÉTHIQUES*, MONTRÉAL, MÉDIASPAUL, 2002, 356 P.

Par la profondeur et la richesse de son contenu, ce livre d'une rare densité réclame une attention constante de la part du lecteur. Il se présente comme une allégorie dont le fil conducteur s'apparente à un travail de fouilles archéologiques. Son objectif consiste à mettre en évidence le temps qui rend des expériences chrétiennes possibles. Ce qui est en jeu n'est pas l'expérience chrétienne du *temps*, mais le *temps de l'expérience chrétienne*. Réparti en six sites qui portent des noms d'auteurs chrétiens très divers, il instruit de l'expérience chrétienne en tant qu'elle contribue à la compréhension de la réalité christique. L'auteure, théologienne mais aussi constamment préoccupée de philosophie, travaille avant tout la structure essentielle de cette expérience, définie par la temporalité.

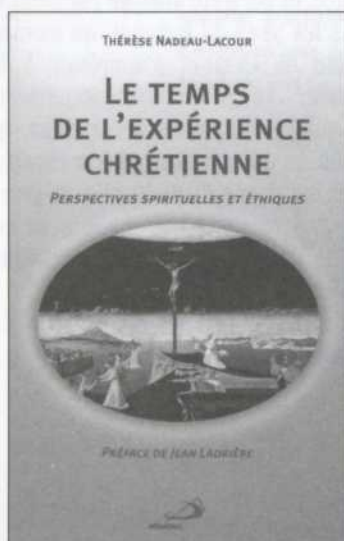
Elle a retenu trois formes d'expériences : le repas eucharistique, l'expérience mystique, le témoignage des martyrs, le tout déployé en chapitres dont le dernier reprend en synthèse les données principales de la recherche. Le texte fournit les signes explicites d'analyse à la fois rigoureuse et convergente. Les textes retenus sont ceux du Didachiste et de saint Justin pour l'eucharistie, de saint Jean de la Croix et de Pascal pour la mystique, de saint Ignace d'Antioche et de saint Isaac Jogues pour le martyre. L'analyse s'oriente

à travers des couches de signification en direction des modes de temporalisation propres à l'expérience chrétienne.

Une telle expérience suppose la conscience claire d'un vécu; elle se manifeste par un langage. Dans la mesure où les fouilles ont permis de mettre à jour l'existence d'un temps comme élément majeur des textes, ce temps peut être considéré comme celui qui schématise les expériences chrétiennes.

La difficulté principale de ce travail consistait à traverser ces multiples temporalités et à remonter jusqu'au temps *authentique* qui était censé porter le texte. Pour ce faire, il a d'abord fallu reconnaître qu'aucune de ces multiples temporalités n'était propre aux textes chrétiens, se retrouvant dans d'autres contextes dûment identifiés. Au terme de ces recherches, on peut dire que deux traces ont été davantage retenues : les diverses turbulences, tant rhétoriques et syntaxiques que sémantiques, et le renversement langagier auquel a conduit l'analyse des actes de langage.

L'auteure peut conclure qu'il existe un principe d'ordonnance temporelle à l'œuvre dans les textes comme condition *a priori* des expériences correspondantes en tant qu'expériences chrétiennes. L'hypothèse de l'existence d'une temporalité spécifique de l'expérience chrétienne se voit alors confirmée à l'aide des analyses.



Les confirmations de l'hypothèse laissent ouverte la double question de l'origine et de la nature de ce temps. La préface, signée Jean Ladrière, retrouve avec justesse le mode de temporalisation dans l'analyse et dans l'expérience auquel les textes font référence.

Nous tenons ici un ouvrage qui témoigne d'une vaste culture religieuse et littéraire, dont les constructions reposent sur de solides assises philosophiques et dont le sommet touche au monde d'une foi chrétienne éprouvée. Un grand livre.

JEAN-MARC DUFORT

Les mœurs des animaux

JEAN-LUC RENCK ET VÉRONIQUE SERVAIS,
*L'ÉTHOLOGIE. HISTOIRE NATURELLE DU
COMPORTEMENT, PARIS, SEUIL, COLLECTION
POINT SCIENCES 5 146, 2002, 340 p.*

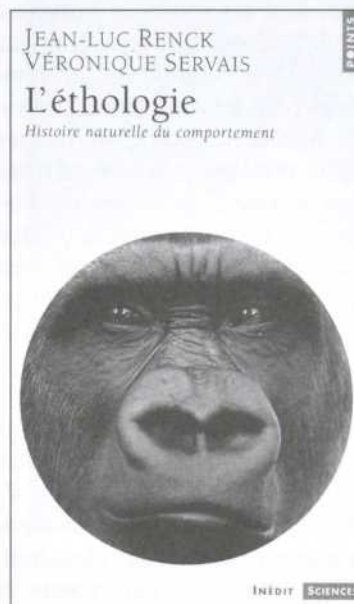
Nous sommes toujours friands d'histoires d'animaux, très souvent dans le but de trouver chez l'animal l'histoire édifiante qui nous incitera à corriger certains de nos travers. Il est difficile d'observer le comportement animal sans chercher en même temps à infirmer ou à confirmer la morale humaine.

Les maldonnances de la sélection naturelle, du darwinisme social ou du gène de l'altruisme sont trop nombreuses et trop souvent reprises pour ne pas y prendre garde.

Créé par Konrad Lorenz et Nikolaas Tinbergen, entre les années 1930 et 1950, l'éthologie peut se définir comme une science indépendante qui se propose d'étudier et de comprendre le comportement animal. Les animaux ont des conduites qui leur sont propres, qui sont souvent particulières à leur espèce et qui correspondent à une stratégie de survie, à une économie de conduite qui mérite d'être décrite, puis interprétée pour elle-même. Son extension au domaine humain, dans le pas-

sage à la culture, présente toujours à cet égard un saut périlleux dont les auteurs nous préviennent clairement.

« C'est un truisme, ou ce devrait l'être : du gène à l'organisme entier, un animal est un système qui comprend



plusieurs niveaux de fonctionnement, et il forme avec son environnement physique, biologique et social un système plus large encore. Vouloir enfermer dans un niveau unique l'explication des comportements ne mène qu'à des impasses scientifiques et à des dérives dogmatiques. On le mesure avec l'essor actuel d'une certaine biologie qui se pique d'expliquer à elle seule, en quelques gènes et macromolécules, des comportements complexes jusqu'au sein même des sociétés humaines. »

C'est un ouvrage de haute vulgarisation, rédigé avec beaucoup de clarté, qui fait le point sur les acquis de la science et sur les principales controverses. Il comprend trois parties. La première trace l'histoire de l'éthologie, de Platon aux chercheurs actuels, avec comme il se doit une insistance sur Darwin. La deuxième présente les réponses que la science de l'éthologie propose aux questions qui sont les siennes : quelles sont les causes d'un comportement? Comment un comportement naît-il? Quelle est la fonc-

tion d'un comportement? Quelle est son histoire évolutive (sa phylogénèse)?

La troisième partie aborde les questions du rapport entre les conduites animales et les conduites humaines, entre l'éthos animal et l'éthos humain, bref entre l'éthologie et l'éthique. Peut-on parler d'éthologie humaine? « L'espèce humaine, comme les autres espèces animales, est le produit d'une longue évolution; ses traits comportementaux d'aujourd'hui sont le résultat de pressions de sélection qui l'ont façonnée pendant des millions d'années et on ne saurait le négliger si l'on veut mieux comprendre l'homme. »

Dans l'ensemble, l'ouvrage m'a beaucoup plu. C'est une synthèse claire, accessible et bien documentée d'une science difficile qui prête aisément à controverse. Le corpus scientifique analysé tient en 203 titres (articles et livres), souvent récents et majoritairement en langue anglaise. J'ai été surpris de l'absence totale de référence à Jacques Ruffié. Ce ne peut être un oubli. C'est certainement une mise à l'écart dont il eût été intéressant de connaître les raisons.

ANDRÉ BEAUCHAMP

Une passionnaria pour la justice

GISÈLE HALIMI, *AVOCATE IRRESPECTUEUSE*, PARIS, PLON, 2002, 274 p.

Pour la cause anticolonialiste comme pour celle des femmes, Gisèle Halimi est presque une légende. Avocate, militante et écrivaine, il est difficile de départager les multiples formes qu'a épousées sa passion pour la justice, depuis son enfance en Tunisie. Et toutes ces « carrières » publiques ont dû se conjuguer, avec plus



ou moins de bonheur ou de culpabilité, avec les exigences de sa vie privée de femme, de mère et d'épouse.

Curieux mais passionnant livre que cette *Avocate irrespectueuse*. Ni véritable autobiographie, ni mémoires définitives, ni essai sur le métier d'avocat, le droit et la justice, le livre tient pourtant de tout cela. Puisant à sa très riche expérience (comme les procès politiques et sociaux, ou les combats pour « Choisir-La cause des femmes », association dont elle est fondatrice et coprésidente), elle revisite son passé pour y déceler la ligne directrice. Racontant aussi bien ses premières expériences de plaidoiries pour des militaires de la Légion étrangère que ses défenses de militants algériens durant la guerre d'Indépendance, elle fait revivre l'Histoire en témoin privilégié : lutte contre la torture, la peine de mort, la violence faite aux femmes, pour le droit à l'avortement sécuritaire, etc.

Livre atypique, ses trois parties semblent presque sans rapport. La première, « L'irrespectueuse apprentie », raconte en 12 chapitres les principales étapes de son cheminement d'avocate, aussi bien dans ses multiples grands et petits procès que dans ses démêlés avec l'Ordre des avocats ou avec les Tribunaux d'exception, pour se conclure dans une réflexion plus large sur le rôle de l'irrespect dans le travail juridique de la défense.

La deuxième partie, presque aussi longue que la première, se concentre sur une seule « affaire », racontée par le menu, celle de coopérants français au Congo accusés, en 1973, de participation à un complot pour renverser le gouvernement Ngouabi. Cette fois, on plonge au cœur même de l'action, aussi bien des tractations diplomatiques de coulisses entre les gouvernements français et congolais que dans les analyses des mouvements militants gauchistes, les contradictions de l'internationalisme prolétarien, les méandres parfois surréalistes des pouvoirs politique et judiciaire africains, etc. C'est l'occasion rare de vivre, comme de l'intérieur, les péripéties de ces parties de bras de fer qu'on ne peut que soupçonner à travers le filtre lointain des médias.

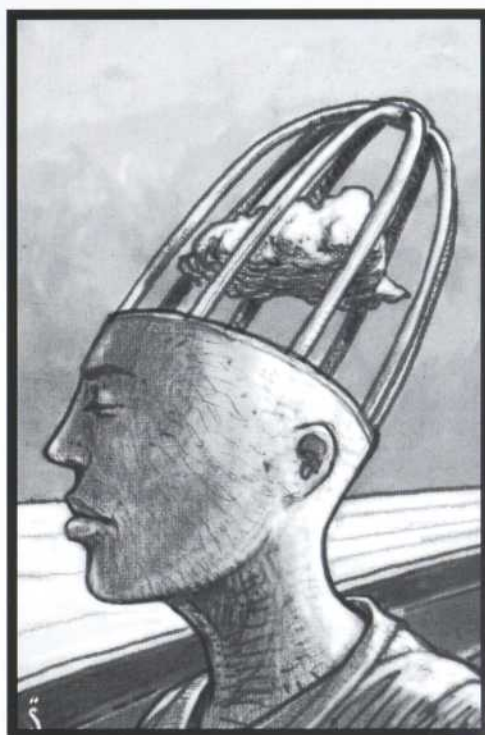
La troisième partie, à peine une trentaine de pages, est un chapitre que l'auteure ne s'est décidée à ajouter que peu avant la publication. Intitulée « Maria, la blessure », il s'agit d'une cause tragique que l'avocate avait soigneusement refoulée dans les replis secrets de sa mémoire et dont elle n'avait jamais parlé jusqu'ici : celle d'une femme ayant voulu se séparer de la violence de son mari jaloux, que M^e Halimi avait défendue avec toute l'ardeur et la candeur de son inexpérience, et qui a été abattue par celui-ci, sous les yeux du tribunal, au moment même où celui-ci s'apprêtait à lui assurer sa protection. Expérience traumatisante d'un échec radical, qui remet en question bien des certitudes, mais qui donne d'autant plus de prix à tous les combats qui suivront et que Gisèle Halimi mènera avec une fidélité qui force l'admiration.

DOMINIQUE BOISVERT

Prochain numéro

Le numéro de janvier-février de la revue *Relations* sera distribué en kiosques et en librairies dans la semaine du 20 janvier. Il comprendra notamment :

- un dossier sur l'anarchisme : cette pensée politique, remise à l'ordre du jour avec le mouvement antimondialisation, constitue un prisme particulier pour scruter les enjeux centraux de la société;
- un article sur l'Allemagne dans le cadre de la rubrique Ailleurs;
- un regard du tiers monde sur le Sommet de Johannesburg et ses enjeux;
- une controverse portant sur le concile Vatican II, 40 ans après;
- la suite de la chronique de la poète Hélène Dorion, illustrée par Elmyra Bouchard;
- des œuvres de notre artiste invité, Christian Robert de Massy



CHRISTIAN ROBERT DE MASSY, *J'Y PENSE ENCORE*, GRAPHITE ET ENCRE SUR TOILE, 2002

Une idée cadeau pour Noël?



Relations

société politique religion

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

UN AN : 32 \$ DEUX ANS : 56 \$

À L'ÉTRANGER (UN AN) : 40 \$

ÉTUDIANT : 25 \$ (SUR JUSTIFICATIF)

par téléphone : (514) 387-2541

par télécopieur : (514) 387-0206

par courriel : relations@cjf.qc.ca

par la poste :

Relations

a/s Mme Hélène Desmarais

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Je désire offrir en cadeau un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$
à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)

Visa Mastercard

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____

LE DEVOIR

*Un témoin
incontournable*



C'est bien pensé,
bien écrit.
C'est différent...

Le journal indépendant